

B. DIMENSION SOCIALE

1. POPULATION

2. HABITAT

3. DEPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL

4. MIGRATION RESIDENTIELLE

5. SERVICES AU PUBLIC

I. POPULATION

1. Le Pays du Perche : un territoire rural

1.1 Une absence de pôle urbain

Au sens de l'INSEE, il n'y a pas de grand pôle¹ sur le territoire du perche, ni même de pôle moyen. Mortagne-au-Perche, ville principale du Perche est un petit pôle qui regroupe 8% de la population du Pays du Perche. Seules 6 communes ont plus de 1500 habitants (Mortagne-au-Perche : 4108, Ceton : 1918, le Theil : 1900, Tourouvre : 1636, Longny-au-Perche : 1588, Bellême : 1547).

1.2 Une densité faible

Le Pays du Perche est un territoire rural. Sa densité moyenne (32 hab/km²) est inférieure à la moyenne départementale (48 hab/km²) et très inférieure au taux national (102 hab/km²). La densité sur le territoire est faible, seulement 3 communes ont une densité supérieure à 100 : Mortagne-au-Perche, Bellême et Le Theil.

2. Un atout propre au Perche : l'arrivée de néo-ruraux

2.1 un territoire qui gagne des habitants

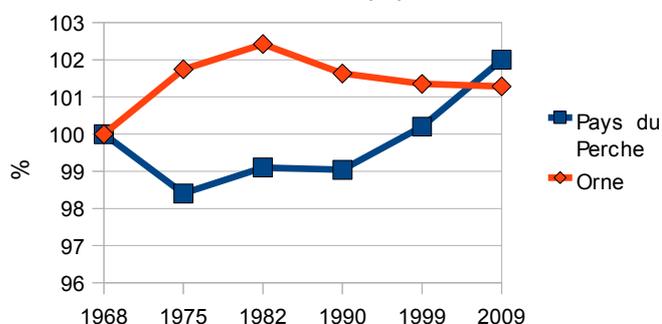
Evolution de la population entre 1968 et 2009

EPCI	1968	1975	1982	1990	1999	2009
CDC du Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Perche	14 589	14 637	14 819	14 733	14 746	14 778
CDC du Haut Perche	4 876	5 175	4 826	4 455	4 360	4 594
CDC du Pays Bellêmeois	7 121	6 827	6 492	6 115	6 067	5 908
CDC du Pays de Longny au Perche	4 354	4 047	4 008	3 827	3 959	4 110
CDC du Perche Rémalardais	6 683	6 533	6 607	6 741	6 805	7 163
CDC du Perche Sud	4 059	3 596	3 842	4 303	4 544	4 547
CDC du Val d'Huisne	5 885	6 031	6 555	6 938	7 196	7 450
Pays du Perche	47 567	46 846	47 149	47 112	47 677	48 550
Orne	288 503	293 523	295 472	293 204	292 411	292 210

Source : Insee, RGP 1968 à 1990 dénombrements- RGP 1999 et RP 2009 exploitations principales

A l'inverse du département de l'Orne, la population du Perche augmente. Sur la période 1968-2009, le Pays du Perche a gagné 2% de population. Jusqu'au recensement de 1975, le territoire a connu une baisse démographique lié à l'exode rural. Depuis, il enregistre une croissance démographique grâce à l'arrivée de néo-ruraux. Cette tendance est spécifique au Pays du Perche puisque c'est la seule zone du département qui gagne des habitants grâce à son solde migratoire.

Evolution de la population



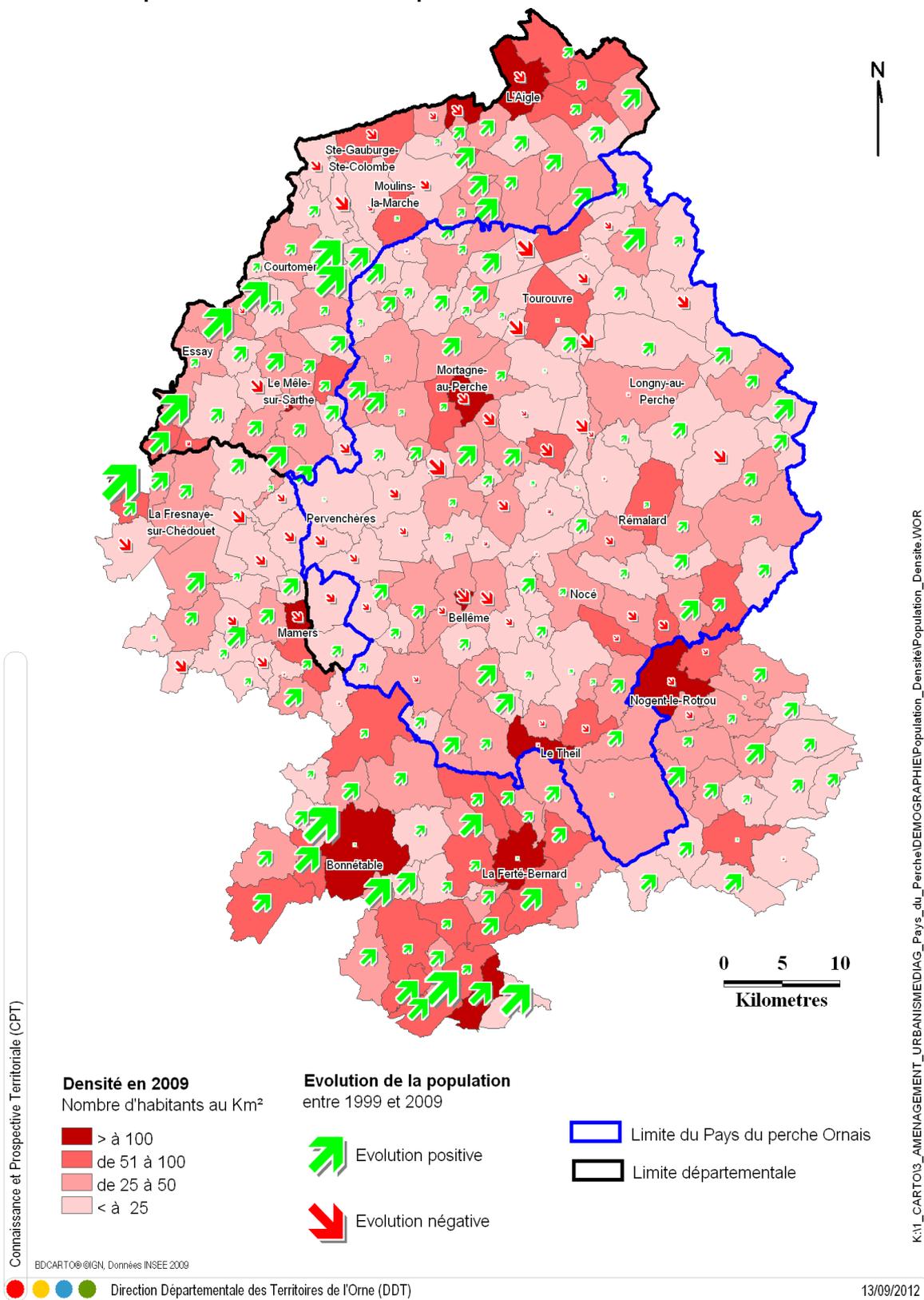
Source : Insee, RGP 1968 à 1990 dénombrements- RGP 1999 et RP 2009 exploitations principales

1 Grand pôle : plus de 10 000 emplois, Pôle moyen : de 5000 à 10 000 emplois, Petit Pôle : de 1500 à 5 000 emplois



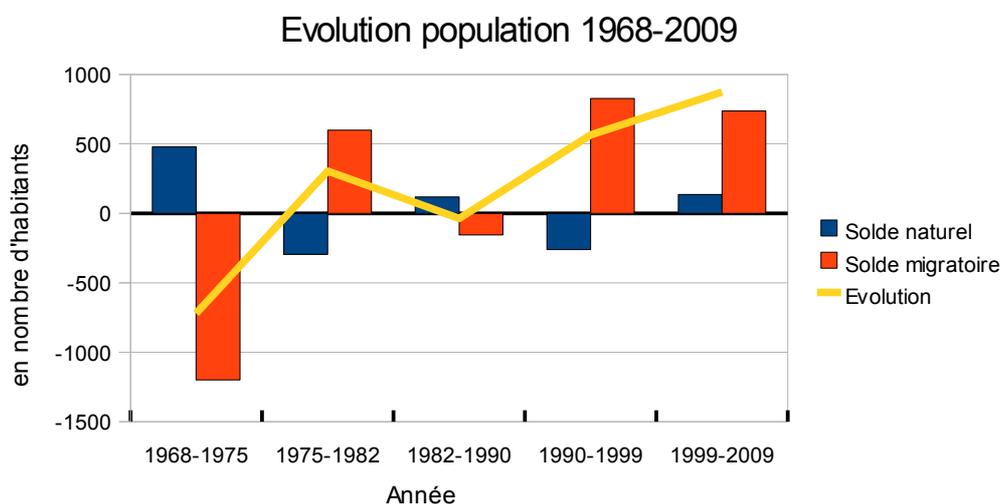
DEMOGRAPHIE

Population et densité par commune



2.2 Une croissance démographique liée au solde migratoire

Si la croissance démographique dans le Perche est le fait du solde naturel entre 1982 et 1990, le Pays a gagné près de 1 500 habitants entre 1990 et 2009, essentiellement sous l'effet d'un solde migratoire largement positif. Sur la dernière période 1999-2009, le solde migratoire est responsable à 80% de l'accroissement démographique même si le Pays a également pu compter un excès de naissances sur les décès. La tendance Ornaise est tout autre puisque la baisse démographique est due en totalité au solde migratoire.



Evolution de la population entre 1999-2009 due au solde naturel et migratoire

EPCI	2009	solde naturel	solde migratoire	Évolution 1999/2009
CDC du Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Perenchère	14 778	10	22	32
CDC du Haut Perche	4 594	3	231	234
CDC du Pays Bellêmeois	5 908	-69	-90	-159
CDC du Pays de Longny au Perche	4 110	-171	322	151
CDC du Perche Rémalardais	7 163	-18	376	358
CDC du Perche Sud	4 547	268	-265	3
CDC du Val d'Huisne	7 450	113	141	254
Pays du Perche	48 550	136	737	873
Orne	292 210	3 108	-3 309	-201

Source : Insee, RGP 1968 à 1990 dénombremments- RGP 1999 et RP 2009 exploitations principales

3. Des dynamiques d'évolution contrastée au sein du Perche

3.1 Une frange Est attractive

Entre 1999-2009, les EPCI qui gagnent des habitants sont ceux à l'Est du territoire (Haut Perche, Pays de Longny-au-Perche, Perche Rémalardais) ainsi que la CDC du Val d'Huisne au Sud. Le gain de population pour cette frange Est du territoire est le fait d'un solde migratoire positif. En ce qui concerne le Val d'Huisne, il est dû pour moitié au solde naturel et migratoire.

3.2 Une frange Ouest en déprise

Les territoires du Bassin de Mortagne-Pervençères et du Pays Bellêmeois connaissent une tendance à la déprise démographique. Ces territoires n'apparaissent pas comme attractifs et ne génèrent pas de soldes migratoires excédentaires, par ailleurs la structure démographique vieillie n'induit quasiment aucun excédent naturel.

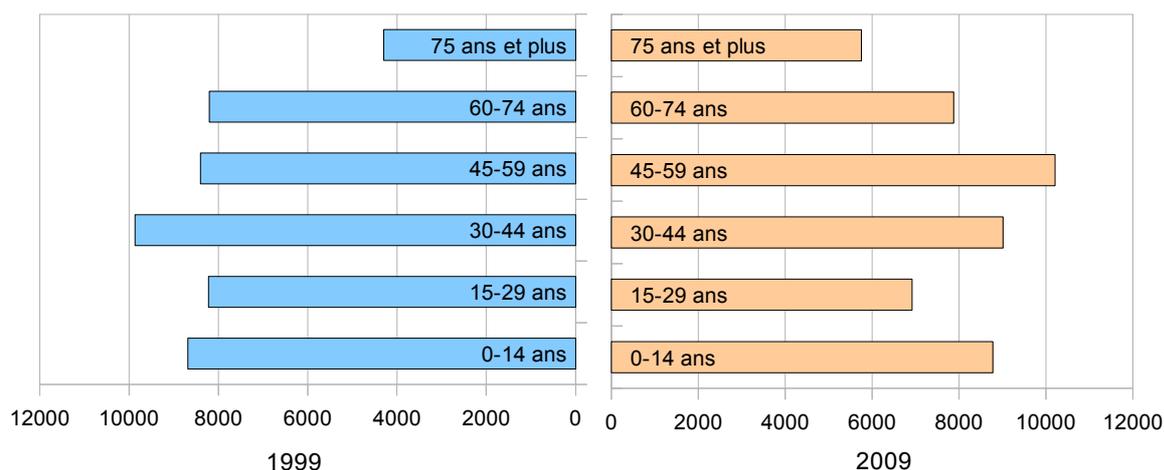
3.3 Une zone Sud à l'équilibre

Le Perche Sud, quant à lui est à l'équilibre. Le solde naturel positif compense jusqu'à présent un solde migratoire déficitaire. Ce territoire péri-urbain à l'interface de Nogent-le-Rotrou et de La Ferté-Bernard à vocation résidentielle a connu une croissance démographique dans les années 1975 à 1999 (+948 habitants) du fait d'un solde migratoire très positif. Cette vague d'installation de nouveaux ménages a généré un solde naturel très positif. Il est le plus élevé du Pays. Le phénomène s'est pourtant estompé depuis 1999, dorénavant on quitte le Perche sud pour aller dans le Val d'Huisne (142 flux) ou l'Eure et Loir (223 flux).

4. Déprise des familles : le Perche, un territoire qui vieillit

4.1 La déprise des jeunes générations

Pyramide des âges sur le Pays du Perche



L'analyse de la pyramide des âges du Pays du Perche montre la tendance au vieillissement de la population avec une déprise des catégories d'âges les plus jeunes. En effet, les tranches d'âges supérieures à 45 ans sont en augmentation tandis que celle des moins de 44 ans sont en baisse.

La tranche d'âge des 45-59 ans est la mieux représentée sur le Perche (21% de la population). Elle a gagné entre 1999 et 2009, plus de 1 800 personnes. Si la catégorie des 60-74 ans est restée quasi-stable entre les deux périodes, celle des + de 75 ans a enregistré une évolution de 1 460 personnes. On constate ici le phénomène de vieillissement de la population où 28% de la population est âgée de plus de 60 ans.

En ce qui concerne les 30-44 ans, s'ils représentent 19% de la population, ils ont diminué de manière significative (-860 personnes). Tout comme les 15-29 ans (-1 300 personnes). Ce phénomène peut s'expliquer par l'absence sur le territoire de formations supérieures diversifiées qui conduisent les étudiants à migrer vers les grands pôles urbains pour suivre des études, la difficulté étant d'obtenir un premier emploi en territoire rural et le peu d'attraction des villes. En revanche, la tranche d'âge des 0-14 ans est restée stable.

La pyramide des âges du Perche indique donc la tendance au vieillissement de la population, toutefois la pyramide est conforme à celle du département de l'Orne et suit la même évolution.

Voir annexe B.1 / Page 9 "Evolution des classes d'âge sur le Perche"

4.2 Le vieillissement de la population

Répartition des moins de 20 ans et des plus de 60 ans entre 1999 et 2009

EPCI	1999			2009		
	moins de 20 ans	plus de 60 ans	IJ	moins de 20 ans	plus de 60 ans	IJ
Pays du Perche	11 165	12 816	0,87	11 481	13 630	0,84
Orne	71 895	73 152	0,98	85 140	97 471	0,87

Source : RGP 1999- RP 2009 exploitation principale

L'indice de jeunesse sur le Perche est de 0,84 en 2009. Il est équivalent à celui du département (0,87). Le vieillissement de la population est notable puisque cet indice a diminué depuis 1999. Si la part des moins de 20 ans est inférieure à celle des plus de 60 ans, la population des moins de 20 ans est en légère augmentation mais dans une proportion moindre que la catégorie des plus de 60 ans.

Voir annexe B.1 / Page 9 "Répartition des moins de 20 ans et des plus de 60 ans"

4.3 La déprise des familles

Le nombre de ménages a augmenté entre 1999 et 2009 de 8%. Toutefois, le nombre de personnes par ménage a diminué passant de 2,4 en 1999 à 2,3 en 2009. Ce phénomène de déserrement des ménages s'observe quasiment sur toutes les CDC.

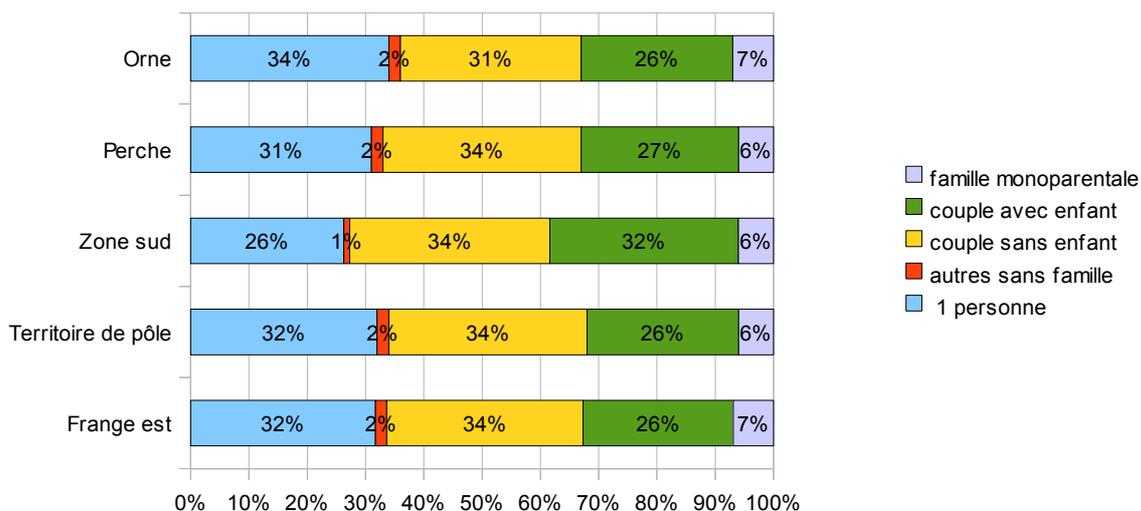
Evolution de la taille des ménages 1999-2009

EPCI	1999	2009
CDC du Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Perenchère	2,4	2,2
CDC du Haut Perche	2,5	2,3
CDC du Pays Bellémois	2,4	2,2
CDC du Pays de Longny au Perche	2,4	2,2
CDC du Perche Rémalardais	2,2	2,2
CDC du Perche Sud	2,6	2,4
CDC du Val d'Huisne	2,5	2,4
Pays du Perche	2,4	2,3
Orne	2,4	2,2

Source : Insee RGP 1999 RP2009 exploitation complémentaire

Le vieillissement de la population et la déprise des jeunes générations vient expliquer le phénomène de déserrement des ménages. En effet, sur l'ensemble du Pays du Perche, on enregistre une forte augmentation des ménages composés d'une personne (+20%) et une forte baisse de ceux composés d'un couple avec enfants (-10%). Les ménages sont donc plus nombreux mais plus petits, les ménages composés de familles avec enfants laissent place au ménages de couples sans enfant et aux ménages d'une personne.

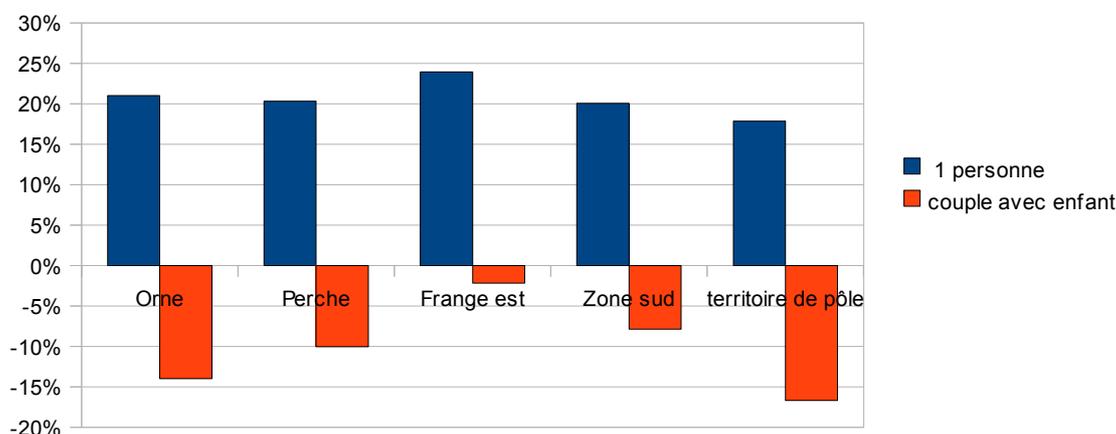
Composition des ménages en 2009



Le graphique de la composition des ménages suggère deux observations:

- Contrairement à la tendance départementale, les couples sans enfants sont les plus représentés sur le Perche (34%)
- Sur la frange Est et les territoires de pôle, les ménages d'1 personne représentent environ un tiers de la population tandis que sur la zone Sud, les couples avec enfants forment un tiers de la population, et les ménages d'1 personnes sont moins bien représentés. Ce phénomène est notable et témoigne d'une dynamique particulière de la zone sud du perche

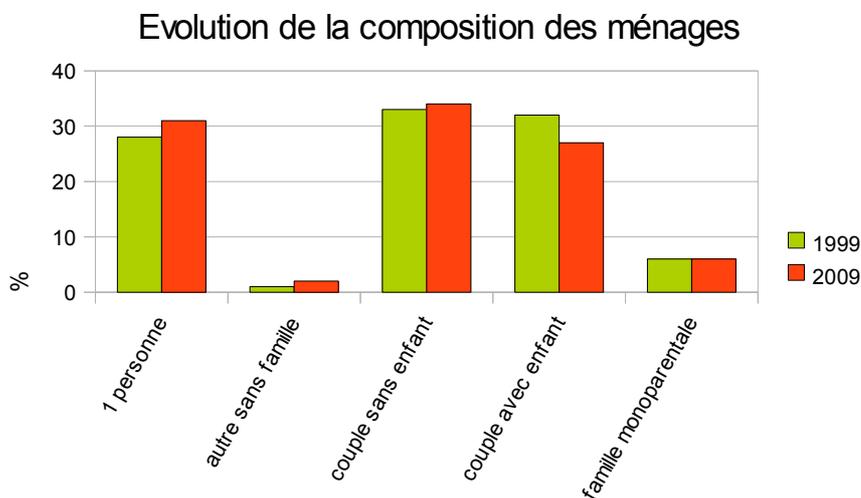
évolution des ménages 1 personne et couples avec enfant (s) entre 1999-2009



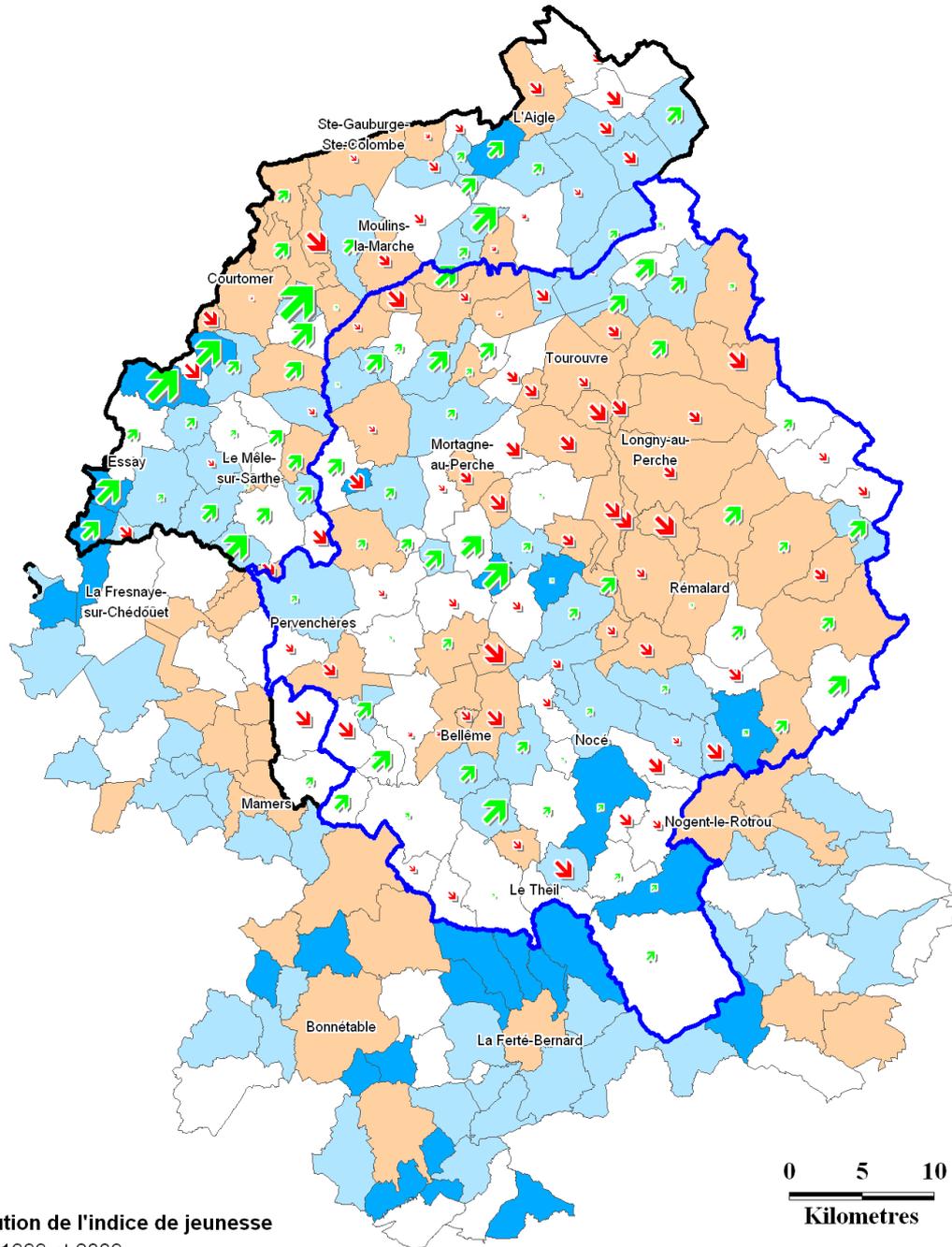
Toutefois, si la zone Sud conserve une proportion de ménages avec enfants supérieure à la moyenne départementale et au reste du territoire, cette zone a également perdu un nombre significatif de couples avec enfants depuis 1999 (-8%). Toutes les zones ont vu la catégorie des ménages d'1 personne augmenter. La frange Est est le territoire qui a connu la plus forte évolution de ménages d'1 personne (24%). Les territoires de pôle, quant à eux, ont enregistré une baisse très significative du nombre de couple avec enfants (-17%).

4.4 La présence des "jeunes retraités "

Les couples sans enfant sont les plus représentés dans le Perche (34% de la population). Cette tendance peut correspondre à l'impact de l'arrivée des néo-ruraux qui viennent s'installer pour leur retraite et en couple sur le Perche. Cette caractéristique est propre au Pays du Perche puisqu'à l'échelle du département, les ménages d'1 personne sont les plus représentés.



Voir annexe B.1 / Page 10 "Evolution de la composition des ménages"



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

Evolution de l'indice de jeunesse
entre 1999 et 2009

-  evolution positive
-  Evolution négative

Indice de jeunesse en 2009

(les moins de 20 ans par rapport au plus de 60 ans)

-  > à 1,8
-  de 1,12 à 1,8
-  de 0,8 à 1,12
-  < à 0,8

-  Limite du Pays du Perche Ornaise
-  Limite départementale

BD CARTO © IGN, Données INSEE 2009

    Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

K:\1_CARTOIS_AMENAGEMENT_URBANISME\DIAG_Pays_du_Perche\DEMOGRAPHIE\Indice de jeunesse\Indice de jeunesse.WOR

24/07/2012

5. Trois tendances démographiques pour le Perche

Part des moins de 20 ans et des plus de 60 ans dans la population en 2009

Zones	EPCI	Part moins de 20 ans	Part plus de 60 ans	IJ 1999	IJ 2009
Frange est	CDC du Haut Perche	24%	29%	0,84	0,81
	CDC du Perche Rémalardais	22%	30%	0,66	0,74
	CDC du Pays de Longny au Perche	21%	33%	0,77	0,64
Territoire de Pôles	CDC du Pays Bellêmeois	23%	31%	0,76	0,73
	CDC du Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Perenchère	24%	28%	0,89	0,85
Zone sud	CDC du Perche Sud	26%	22%	1,34	1,18
	CDC du Val d'Huisne	26%	25%	1,02	1,06
	Pays du Perche	24%	28%	0,87	0,84
	Orne	29%	33%	0,98	0,87

Source : RGP 1999- RP 2009 exploitation principale

Evolution de la composition des ménages entre 1999-2009

Zones	EPCI	Ménages		Ménages 1 personne		Ménages Couple avec enfant(s)	
		2009	1999-2009	2009	1999-2009	2009	1999-2009
Frange est	CDC du Haut Perche	1 971	12%	587	21%	508	-8%
	CDC du Perche Rémalardais	3 235	9%	1 034	16%	830	2%
	CDC du Pays de Longny au Perche	1 839	13%	620	42%	462	-3%
Territoire de Pôles	CDC du Pays Bellêmeois	2 580	3%	855	19%	639	-18%
	CDC du Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Perenchère	6 350	7%	2 046	17%	1 647	-16%
Zone sud	CDC du Perche Sud	1 888	10%	448	19%	628	-10%
	CDC du Val d'Huisne	3 062	8%	844	21%	953	-6%
	Pays du Perche	20 925	8%	6 435	20%	5 667	-10%
	Orne	127 604	8%	43 108	21%	33 500	-14%

source: Insee-RGP 1999- RP 2008 exploitation complémentaire

5.1 Un vieillissement marqué à l'Est

Les EPCI de la frange Est ont un indice de jeunesse faible voir très faible pour la CDC de Longny-au-Perche (0,64) où le tiers de la population a plus de 60 ans. Globalement, le phénomène de vieillissement s'est accentué ces dix dernières années. Seul le Perche Rémalardais a vu sa population des moins de 20 ans progresser plus vite que celle des plus de 60 ans.

Ce phénomène de vieillissement s'explique par 2 raisons : il est lié au phénomène classique du vieillissement de population rurale avec une absence de renouvellement générationnel, il est également lié à l'arrivée notable de migrants parisiens venus s'installer pour leur retraite sur ces territoires.

Pour conclure, on peut parler d'un vieillissement de population sur la frange Est. En nuancant toutefois, entre le Haut-Perche vieillissant dans des proportions atténuées et similaires à la tendance du Pays; le Perche Rémalardais pris dans une dynamique de vieillissement de la population modérée avec l'augmentation des ménages avec enfants sur son territoire et un indice de jeunesse en évolution positive; et le Pays de Longny-au-Perche qui confirme un vieillissement de la population marqué avec une augmentation importante de ménages d'1 personne et un indice de jeunesse faible et en diminution.

5.2 Déprise démographique autour des polarités Ouest

Les territoires autour des polarités locales de Mortagne-au-Perche et Bellême gagnent des ménages d'1 personne dans les mêmes proportions que le Pays du Perche, soit autour de 20% d'évolution. Les ménages d'1 seule personne représentent un tiers des ménages. Cependant, la particularité de ces territoires est le fait qu'ils perdent des couples avec enfants de manière conséquente (entre -16 et -18% contre -10% à l'échelle du Perche).

Les territoires autour des polarités locales de Mortagne-au-Perche et Bellême connaissent un vieillissement de population lié à la déprise démographique avec une population résidente qui vieillit et une absence d'attractivité pour l'installation de familles.

Le vieillissement de la population est liée à la déprise démographique de ces territoires dotés d'une ville pôle qui perd plus significativement les familles avec enfants.

5.3 Une place à conforter au sud

Seules les CDC du Perche Sud et du Val d'Huisne ont un indice de jeunesse supérieur à 1. Ces territoires ont connu des vagues de migrations résidentielles qui ont générée un relatif rajeunissement de la population sur la dernière décennie. Dans le Perche Sud, en 1999, plus du quart de la population avait moins de 20 ans. Toutefois, il n'y a pas eu de renouvellement de cette population et on peut supposer que les enfants d'hier sont devenus de jeunes étudiants qui ont quitté le territoire, l'indice de jeunesse tend à diminuer.

En ce qui concerne le Val d'Huisne, ce territoire reste attractif au fil des années, avec un flux migratoire entrant constant et des naissances supérieures au nombre de décès. Les moins de 20 ans sont en augmentation. L'indice de jeunesse progresse positivement.

Ces EPCI restent préservés du phénomène de vieillissement de population, puisqu'ils bénéficient d'un nombre important de familles avec enfants. Toutefois la dynamique démographique tend à atténuer cette disparité par rapport au reste du territoire puisque les ménages d'1 personne sont en augmentation et les couples avec enfants en baisse.

En conclusion, le Pays du Perche est un territoire rural qui ne possède pas de villes pôles importantes. Les grands pôles les plus proches sont ceux d'Alençon et de La Ferté-Bernard. L'Aigle et Nogent-le-Rotrou étant des pôles moyens.

La déprise de population du bassin de Mortagne-au-Perche, Pervençères et Bellême peut s'expliquer par l'attraction exercée par les grands pôles environnants qui proposent les services à la population. Sur cette frange Ouest, on constate une absence d'attractivité et de renouvellement de génération avec des soldes naturels et migratoires nuls ou déficitaires et une perte des ménages avec enfants. Les grands pôles voisins, eux, gagnent des habitants et drainent les populations du Perche qui viennent résider en Sarthe (1 400 flux sortants du Perche vers la Sarthe contre 700 flux entrants) tout en continuant parfois de travailler dans l'Orne (1 700 flux entrants vers l'Orne contre 1 000 flux sortants).

Les territoires au Sud du Perche bénéficient de la dynamique du couloir la Ferté-Bernard, le Theil et Nogent-le-Rotrou et restent des territoires attractifs et équilibrés même si le phénomène d'installation résidentielle tend à s'estomper depuis 1999 et que l'on constate d'ores et déjà un phénomène de départ de population, une diminution des couples avec enfants et une tendance au vieillissement.

En ce qui concerne la frange Est, l'augmentation de population est due à un solde migratoire bénéficiaire en provenance d'Eure et Loir et de la Région Parisienne. Le phénomène de vieillissement de population est marqué et les ménages d'1 personne en augmentation importante. A noter toutefois, l'augmentation des ménages avec enfants sur le Perche Rémalardais.

II. HABITAT

1. Un parc de logement en progression avec une part importante de résidences secondaires

1.1 Le Pays du Perche : 1/5 des logements du département

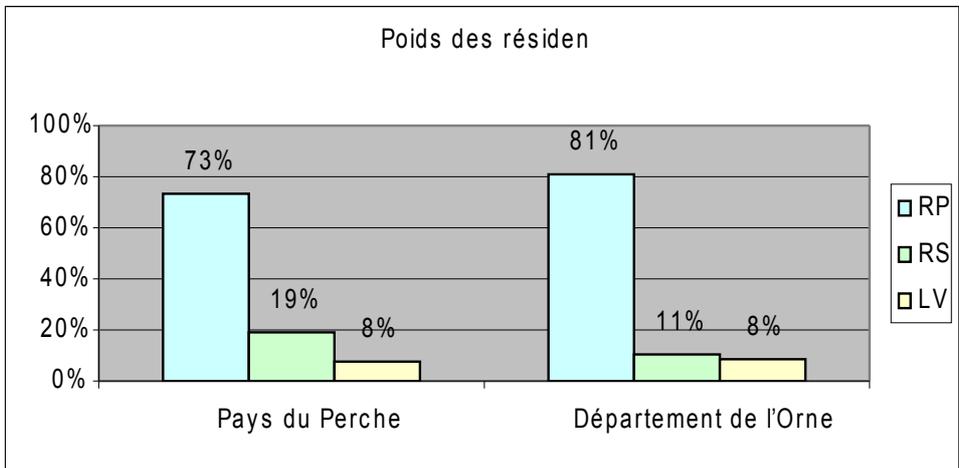
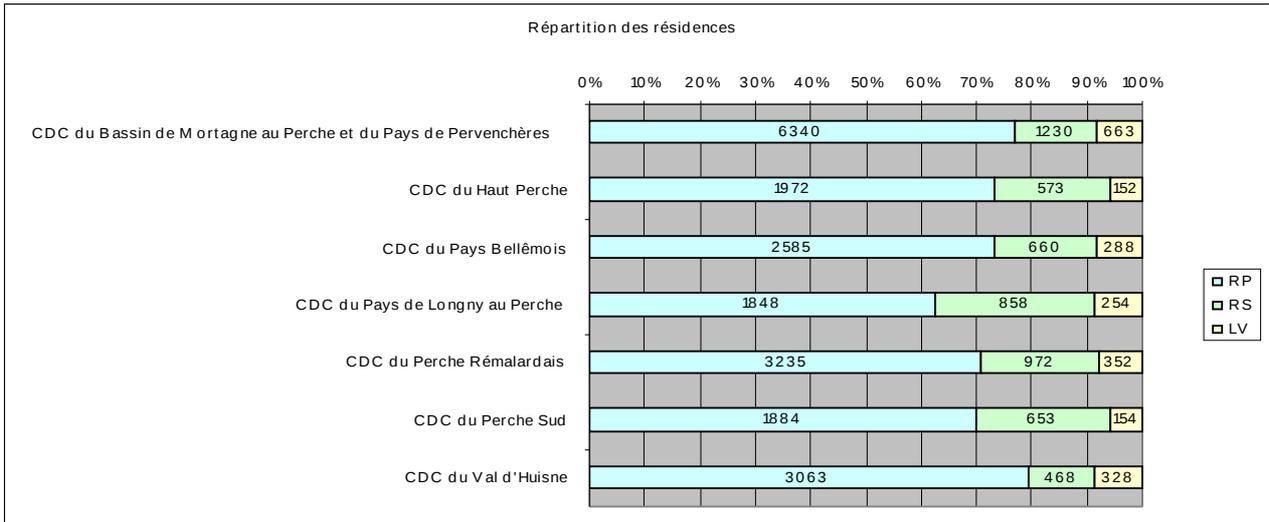
Le parc de logements du Pays du Perche représente 1/5 des logements du département de l'Orne. Ce parc est toujours en progression malgré un taux de vacance élevé des grands logements anciens et une forte concentration de résidences secondaires.

Le parc du Pays du Perche se compose de 28 533 logements en 2009. Depuis 1999, ce territoire compte 1 749 logements supplémentaires, soit une évolution du parc de 6,5% entre les deux derniers recensements mais elle est moins importante que dans le département de l'Orne (8%). L'ensemble des CDC du Pays du Perche sont en augmentation.

Le parc total de logements Source : Insee 1999-2009	Ensemble des logements			
	1999	2009	Evolution	
			Nbre	%
CDC du Bassin de Mortagne au Perche	7753	8233	480	6%
Mortagne au Perche	2207	2229	22	1%
CDC du Haut Perche	2553	2697	144	6%
Tourouvre	916	953	37	4%
CDC du Pays Bellêmeois	3367	3533	166	5%
Bellême	874	866	-8	-1%
CDC du Pays de Longny au Perche	2661	2960	299	11%
Longny au Perche	858	1044	186	22%
CDC du Perche Rémalardais	4316	4559	243	6%
Rémalard	740	787	47	6%
CDC du Perche Sud	2521	2691	170	7%
Nocé	422	441	19	5%
CDC du Val d'Huisne	3613	3859	246	7%
Le Theil sur Huisne	852	944	92	11%
Pays du Perche	26784	28532	1748	7%
Département de l'Orne	146131	158111	11980	8%

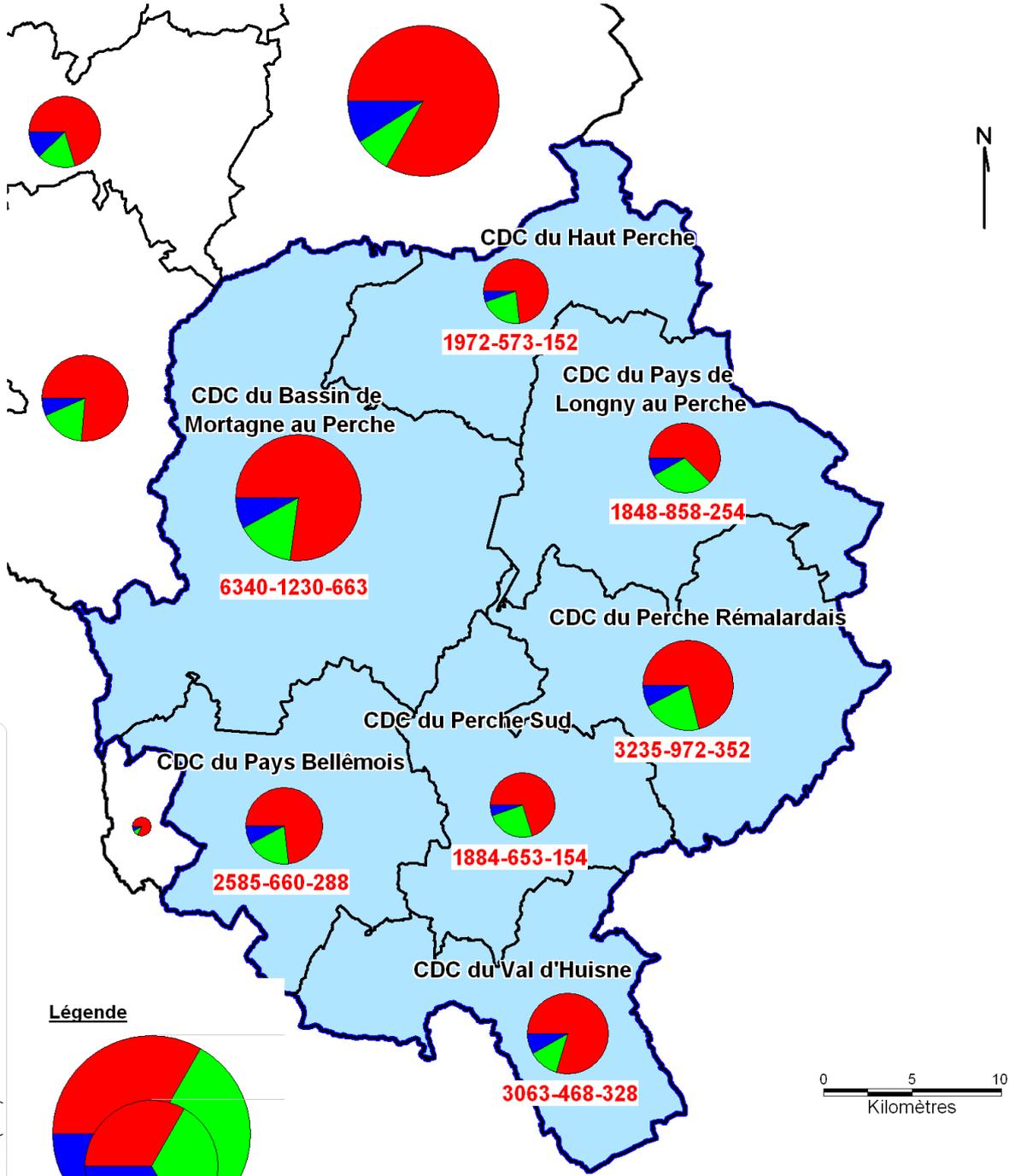
La structure du parc du Pays du Perche : caractérisée par un parc de résidences secondaires plus élevé que dans le département (11%).

En 2009, le Pays du Perche compte 20 927 résidences principales (73%), 5 414 résidences secondaires (19%) et 2 191 logements vacants (8%).

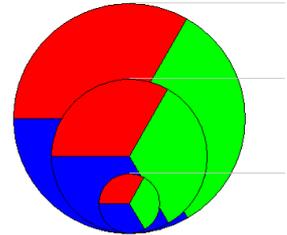




Parc total de logements en 2009 par EPCI



Légende



- Résidence principale
- Résidence secondaire
- Logement vacant

Contour des EPCI au 1er janvier 2013

2855-659-287 Nb de résidences principales-Nb de résidences secondaires-Nb de logements vacants

Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

EDCARTO@IGN - Sources INSEE 2009

Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

K:\1_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISME\DIAG_Pays_du_Perche\LOGEMENTS\Parc_Total_Logts2009+nouvelles EPCI\Parc_total_logts_2009+Nouvelle EPCI.WOR

15/01/2013

1.2 Les résidences principales (RP) : en progression

Le Pays du Perche recense 20 927 RP en 2009, pesant 73% du parc total de logements. Cette part est inférieure à celle constatée à l'échelle départementale où les RP représentent 81% du parc global de logements.

Depuis 1999, les RP sont en progression avec 1 595 logements supplémentaires (+8%), ce qui est supérieur au département avec 7,5%. A noter que l'augmentation se situe sur toutes les CDC. Elle est toutefois faible sur la commune de Mortagne au Perche (+1%). La commune de Bellême a quant à elle vu le nombre de résidences principales diminuer (-6%).

Le parc total de logements Source : Insee 1999-2009	Résidences principales			
	1999	2009	Evolution	
			Nbre	%
CDC du Bassin de Mortagne au Perche	5921	6340	419	7%
Mortagne au Perche	1880	1901	21	1%
CDC du Haut Perche	1775	1972	197	11%
Tourouvre	695	763	68	10%
CDC du Pays Bellêmeois	2500	2585	85	3%
Bellême	734	691	-43	-6%
CDC du Pays de Longny au Perche	1627	1848	221	14%
Longny au Perche	649	722	73	11%
CDC du Perche Rémalardais	2971	3235	264	9%
Rémalard	573	627	54	9%
CDC du Perche Sud	1703	1884	181	11%
Nocé	286	320	34	12%
CDC du Val d'Huisne	2835	3063	228	8%
Le Theil sur Huisne	783	831	48	6%
Pays du Perche	19332	20927	1595	8%
Département de l'Orne	118711	127582	8871	7%

1.3 Les résidences secondaires (RS) : supérieures à la moyenne départementale

Le Pays du Perche rassemble 5 414 RS représentant 19% du parc total de logements, ce qui est supérieur au taux départemental de 11%. Par rapport au département, le parc de RS se concentre principalement sur le Perche car ce territoire est resté plus particulièrement rural.

Depuis 1999, les RS diminuent de 3,5% ce qui correspond à la tendance Ornaise. Toutes les CDC sont impactées sauf la CDC de Longny au Perche qui voit son parc de RS augmenter de 4,5% (l'augmentation dans la commune de Longny au Perche est de 70%). Les RS baissent au profit des RP car la population augmente de 873 habitants.

Le parc total de logements Source : Insee 1999-2009	Résidences secondaires			
	1999	2009	Evolution	
			Nbre	%
CDC du Bassin de Mortagne au Perche	1314	1230	-84	-6%
Mortagne au Perche	132	97	-35	-27%
CDC du Haut Perche	612	573	-39	-6%
Tourouvre	152	146	-6	-4%
CDC du Pays Bellémois	662	660	-2	0%
Bellême	64	66	2	3%
CDC du Pays de Longny au Perche	821	858	37	5%
Longny au Perche	119	203	84	71%
CDC du Perche Rémalardais	989	972	-17	-2%
Rémalard	93	90	-3	-3%
CDC du Perche Sud	664	653	-11	-2%
Nocé	106	101	-5	-5%
CDC du Val d'Huisne	549	468	-81	-15%
Le Theil sur Huisne	32	21	-11	-34%
Pays du Perche	5611	5414	-197	-4%
Département de l'Orne	17840	17155	-685	-4%

1.4 Les logements vacants (LV) : une augmentation mais de manière moins significative qu'à l'échelle départementale.

Les logements vacants représentent 8% du parc du Pays du Perche, ce qui est similaire à la moyenne départementale. La vacance s'accroît depuis 1999 de 19%, toutefois, ce taux est moins important qu'à l'échelon Ornaï qui augmente de 40%.

Toutes les CDC sont impactées par l'augmentation de la vacance sauf les CDC du Haut Perche et du Perche Rémalardais qui constatent une diminution et la CDC du Perche Sud qui stagne.

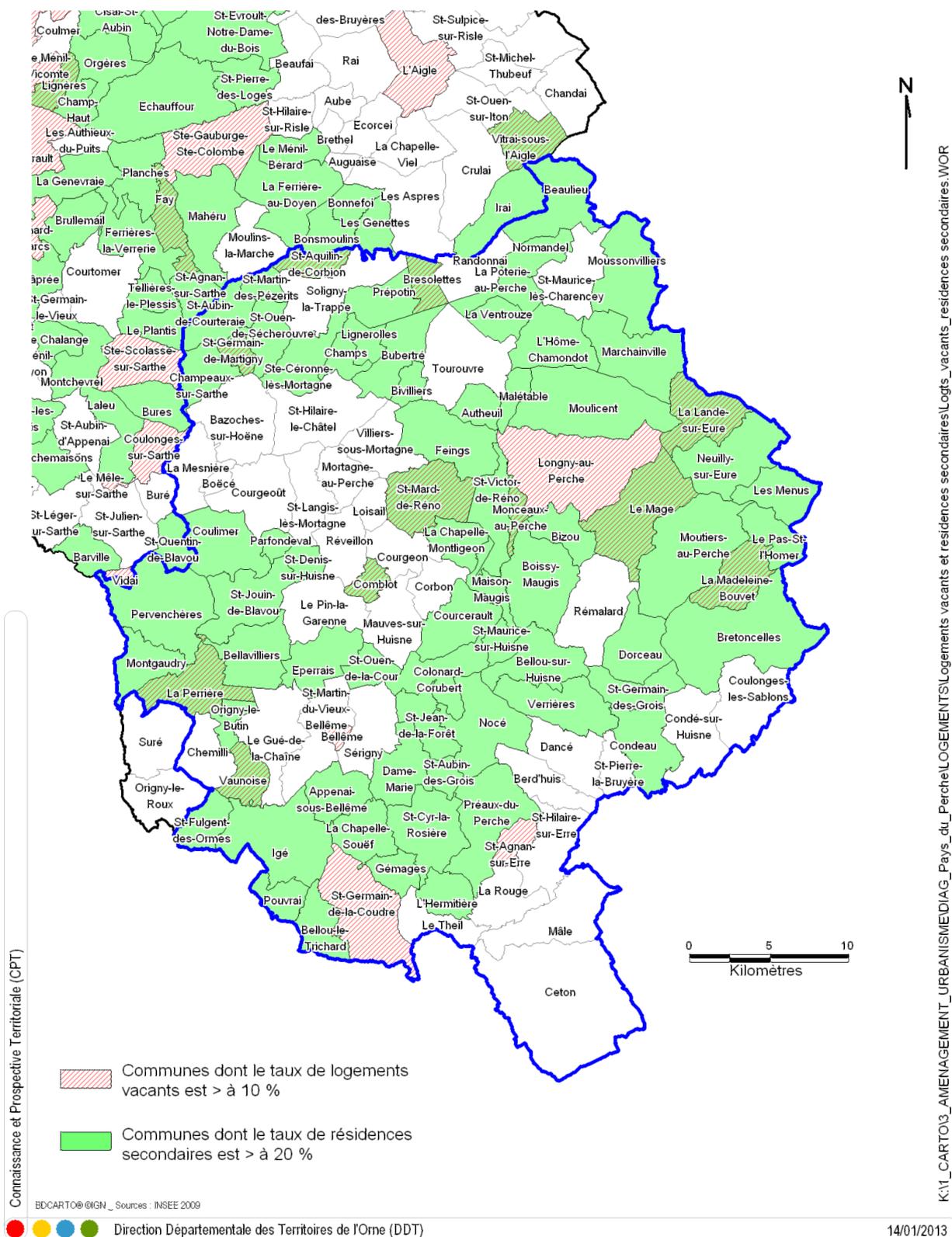
Cette vacance est synonyme de logements inadaptés aux besoins de la population. En effet, sur ce territoire, le vieillissement de la population est notable puisque l'indice de jeunesse diminue de 0,87 en 1999 à 0,84 en 2009.

Le parc total de logements Source : Insee 1999-2009	Logements vacants			
	1999	2009	Evolution	
			Nbre	%
CDC du Bassin de Mortagne au Perche	518	663	145	28%
Mortagne au Perche	195	231	36	18%
CDC du Haut Perche	166	152	-14	-8%
Tourouvre	69	44	-25	-36%
CDC du Pays Bellémois	205	288	83	40%
Bellême	76	109	33	43%
CDC du Pays de Longny au Perche	213	254	41	19%
Longny au Perche	90	119	29	32%
CDC du Perche Rémalardais	356	352	-4	-1%
Rémalard	74	70	-4	-5%
CDC du Perche Sud	154	154	0	0%
Nocé	30	20	-10	-33%
CDC du Val d'Huisne	229	328	99	43%
Le Theil sur Huisne	37	92	55	149%
Pays du Perche	1841	2191	350	19%
Département de l'Orne	9580	13374	3794	40%



LOGEMENT

Logements vacants et résidences secondaires en 2009



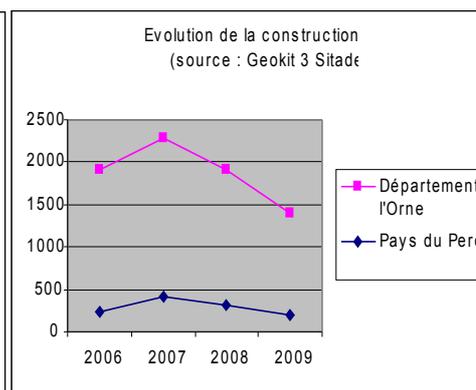
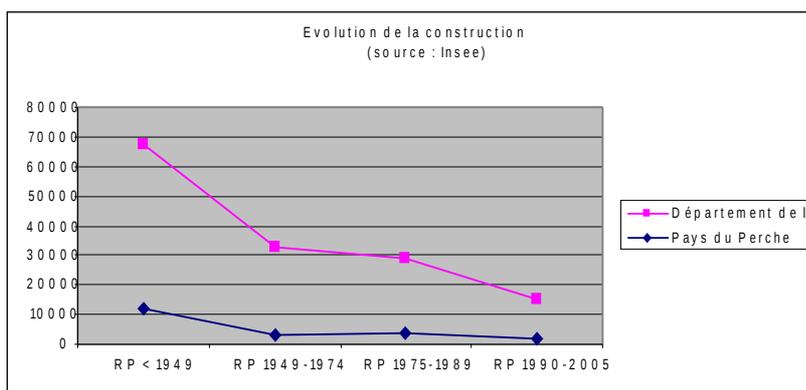
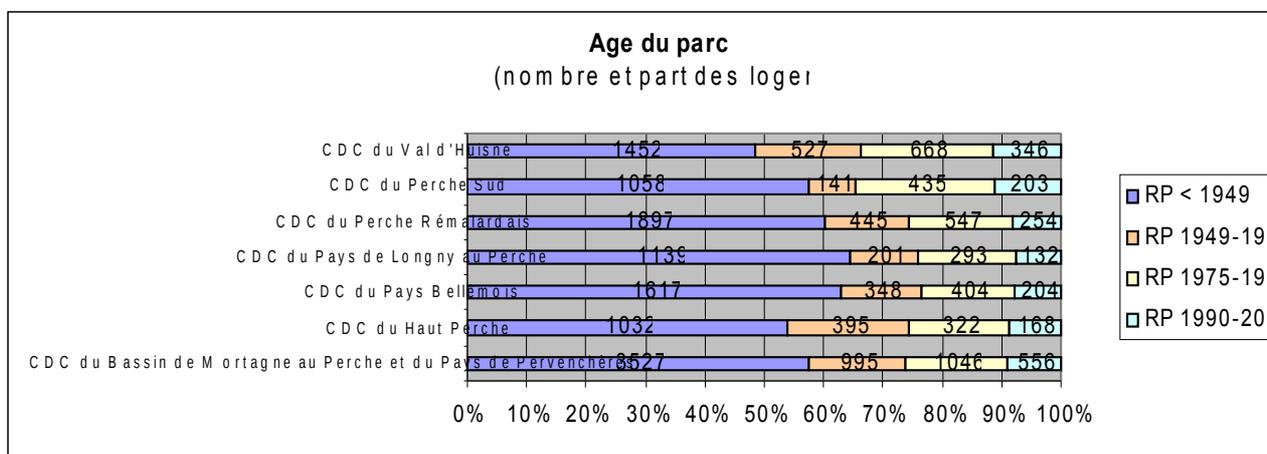
2. Un parc ancien : une majorité de propriétaires et peu de logements sociaux

2.1 La typologie du parc du Pays du Perche : un parc globalement ancien.

L'habitat du Pays du Perche se compose à 90% de logements individuels, ce taux est supérieur à celui du département qui s'établit à 79%.

L'âge de la construction des logements permet de retracer les grandes périodes d'urbanisation du Pays du Perche. Ainsi, 57% du parc a été construit avant 1949. Ensuite, la construction baisse entre 1949 et 1989 passant à 33% et à 10% pour la période 1990-2005. Les logements neufs réalisés entre 2006 et 2009 représentent 5%, correspondant à la moyenne départementale.

Globalement le Pays du Perche se caractérise par son parc ancien.



2.2 L'occupation du parc du Pays du Perche : caractérisée par une majorité de propriétaires et un faible taux de logements sociaux.

Le parc des RP se scinde en deux segments de marché qui se différencient selon les stratégies que développent les acteurs concernés :

- le parc privé acquis par un propriétaire privé (personne physique ou personne morale autre que HLM) qui, soit occupe le logement lui-même (propriétaire occupant), soit le met en location
- le parc social acquis par les organismes HLM avec l'aide de l'État qui mettent les logements en location auprès de locataires "HLM"

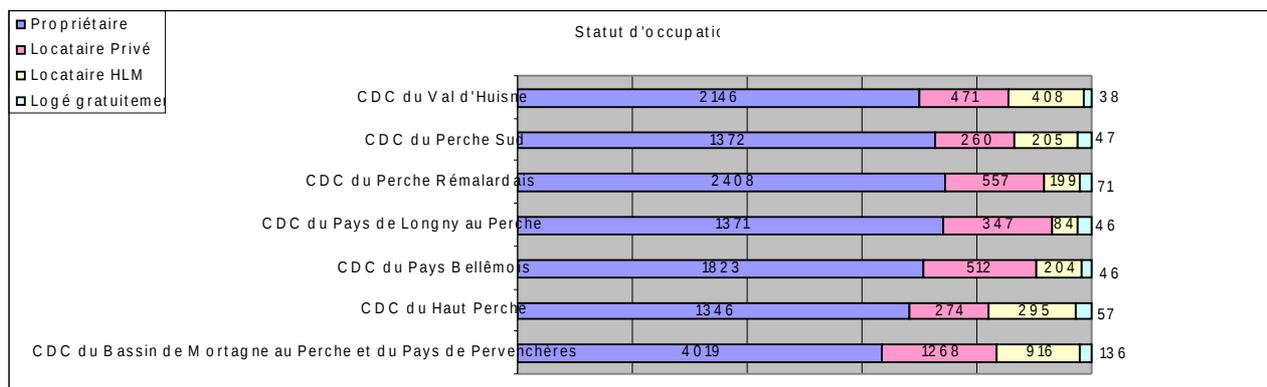
En 2009, dans le Pays du Perche, 20 927 résidences principales sont occupées par leur propriétaires, soit 69%. Ce parc est sur-représenté par rapport au niveau départemental de 63%. Depuis 1999, le taux de propriétaires est en augmentation de 14% correspondant au niveau départemental. A noter que l'ensemble des CDC enregistre également une progression du taux des ménages propriétaires.

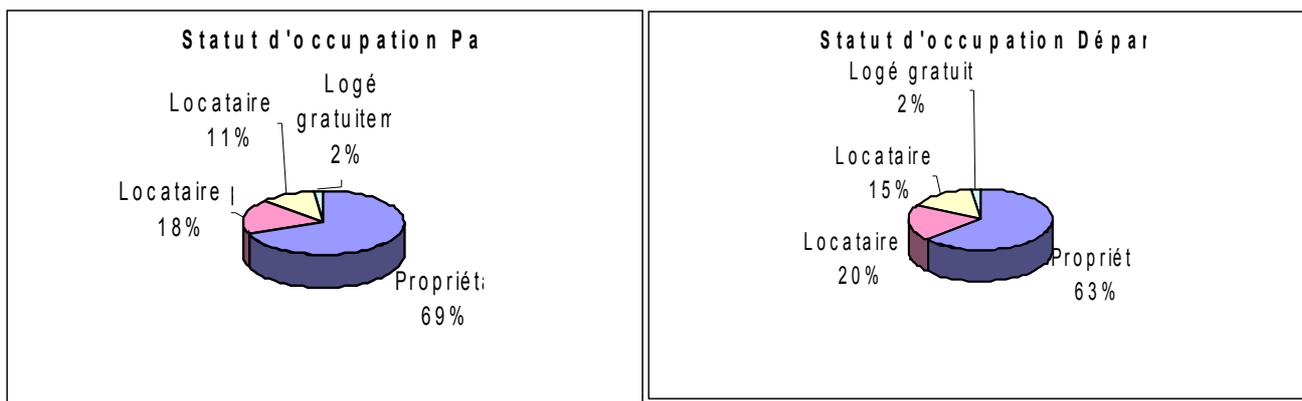
Le secteur locatif privé représente 18% des RP soit 3 689 résidences, ce qui est au-dessous de la moyenne du département avec 20%. Ce parc se situe majoritairement dans la CDC du Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Pervenchères (1 268). Entre les deux derniers recensements, le Pays du Perche enregistre un recul du poids de son parc locatif privé de 2%, tandis que le département le voit sur la même période augmenter de 6%. Cette baisse se caractérise principalement dans les CDC du Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Pervenchère, le Pays Bellêmeois, le Perche Sud et de Longny au Perche.

Selon les statistiques de l'Insee, le parc locatif social atteint 11% (2 311), ce secteur est peu développé par rapport au niveau Ornaïs (15%). Les logements HLM se situent principalement dans les CDC du Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Pervenchères, du Val d'Huisne et du Haut Perche. Ce secteur est en augmentation de 9% alors que la moyenne départementale diminue de 4,5%.

Le logement gratuit est en baisse de 43% ce qui correspond à la tendance départementale (-40%).

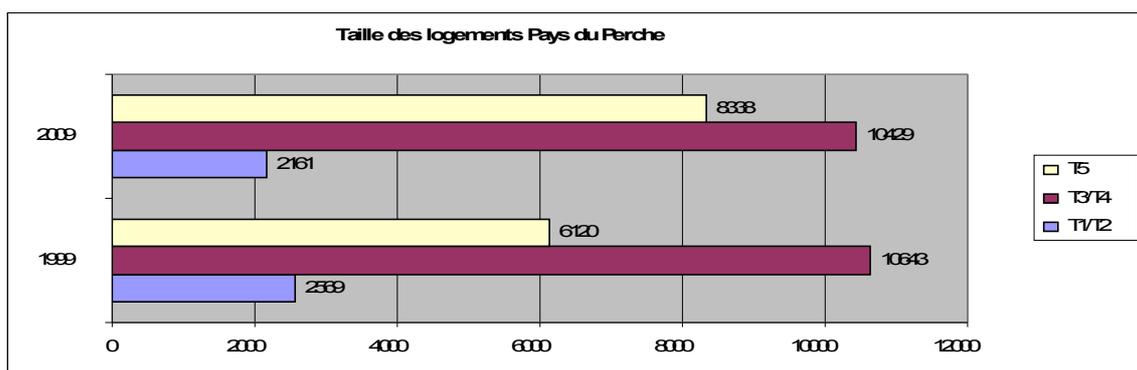
La décohabitation est l'un des facteurs réduisant l'intérêt pour le logement locatif privé au profit du secteur locatif social, en effet, les ménages composés d'une personne sont en progression de 20% et les ménages avec enfants baissent de 10% sur ce territoire.





2.3 La taille des logements du parc du Pays du Perche : un manque de petits logements.

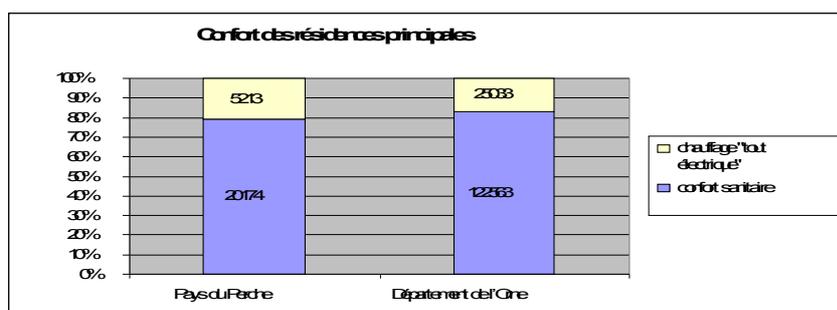
La taille des logements des résidences principales met en évidence la prédominance des logements de taille moyenne de 3 et 4 pièces (10 429), soit la moitié des résidences principales dans le Pays du Perche. L'offre en T5 représente 40% et les T1 et T2 seulement 10%. Ainsi, on peut dire que l'offre de logements est essentiellement tournée vers l'accueil des familles et peu vers les jeunes couples ou les ménages en décohabitation.



2.4 Le confort du parc du Pays du Perche : un parc globalement confortable mais qui nécessite une adaptation au développement durable.

Le confort en matière sanitaire (salle de bain, WC) atteint 96% du parc des RP tant dans le Pays du Perche que dans le département.

Le chauffage central "tout électrique" équipe 25% des RP dans le Pays du Perche et dans le département. On remarque donc que ces logements sont chauffés avec une énergie considérée potentiellement "énergivore".

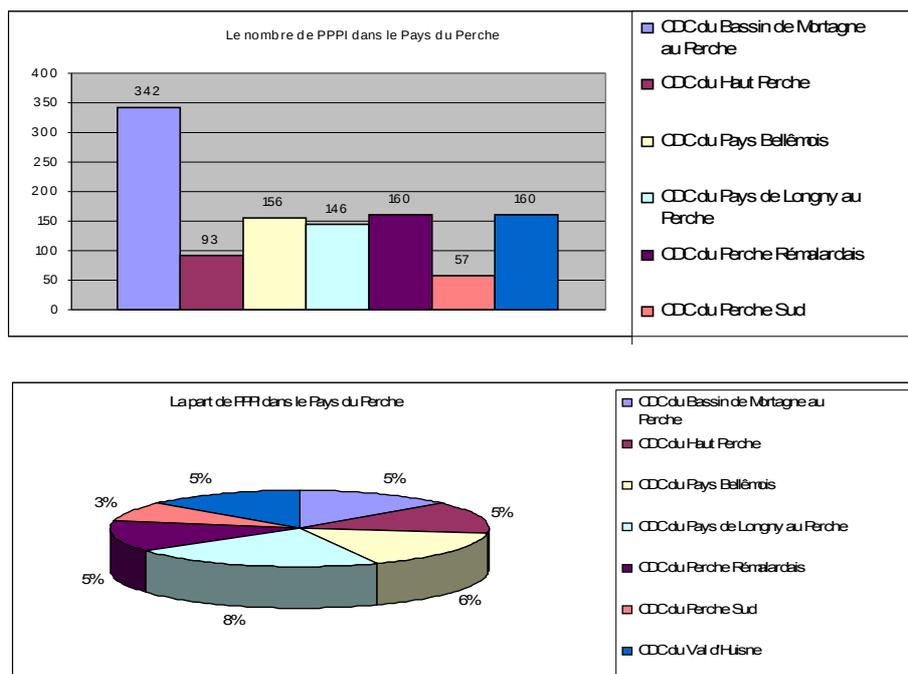


2.5 Le parc privé potentiellement indigne (PPPI) du Pays du Perche : un taux plus important qu'au niveau départemental qui nécessite un programme d'actions.

On parle du parc potentiellement indigne lorsque le logement est vétuste et qu'il y a un risque pour la santé des occupants.

Ainsi sur le Pays du Perche, le PPPI impacte 5% des RP (1 114 logements), ce taux est proche du niveau départemental (5,5% soit 6 966 logements). Il concerne essentiellement les propriétaires occupants de plus de 60 ans et qui habitent dans des logements construits avant 1949.

Les CDC les plus touchées en nombre par ce phénomène est le Bassin de Mortagne au Perche, par contre en part, se sont les CDC du Pays de Longny au Perche (8%) et du Pays Bellémois (6%).



2.6 Le parc social du Pays du Perche : un taux faible et une demande concentrée principalement vers les petits logements.

En 2009, selon les statistiques des principaux bailleurs sociaux, le département de l'Orne comptabilise 21 020 logements HLM dont 2 539 sur le Pays du Perche soit seulement 12% des logements sociaux du département. Il y a eu 733 demandes de logements et majoritairement pour des T1/T2. A noter que 135 logements sont vacants sur ce secteur.

Globalement, le nombre de logements est suffisant pour ce territoire mais il n'est pas adapté à la demande forte en T1/T2.

3. Les programmes d'actions "habitat" : des réponses à l'évolution sociale et sociétale.

3.1 Les quartiers durables

A ce jour, le dossier de Pervençhères est labellisé écoquartier, les dossiers de Bretoncelles et de Ceton sont des lotissements classiques.

3.2 L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Le Pays du Perche est couvert par des OPAH qui se dérouleront entre 2011 et 2015 (sauf la CDC du Val d'Huisne dont l'OPAH s'est terminée en 2008).

Les OPAH sur ce secteur ont trois priorités :

- la lutte contre l'habitat indigne
- la lutte contre la précarité énergétique avec le programme de l'Anah "habiter mieux"
- l'adaptation des logements au vieillissement de la population et à l'handicap

3.3 Les aides à la pierre pour les logements locatifs sociaux

A Bellême, Orne Habitat a obtenu le financement de 21 logements dans l'ancien hôpital et vendu 14 logements vacants rue Ville Close.

A Saint Maurice les Charencey, 2 logements ont été créés dans l'ancienne gendarmerie.

Concernant les jeunes travailleurs, 4 logements sont prévus à Moulins la Marche et un projet de foyer est en cours à Mortagne au Perche.

3.4 La requalification

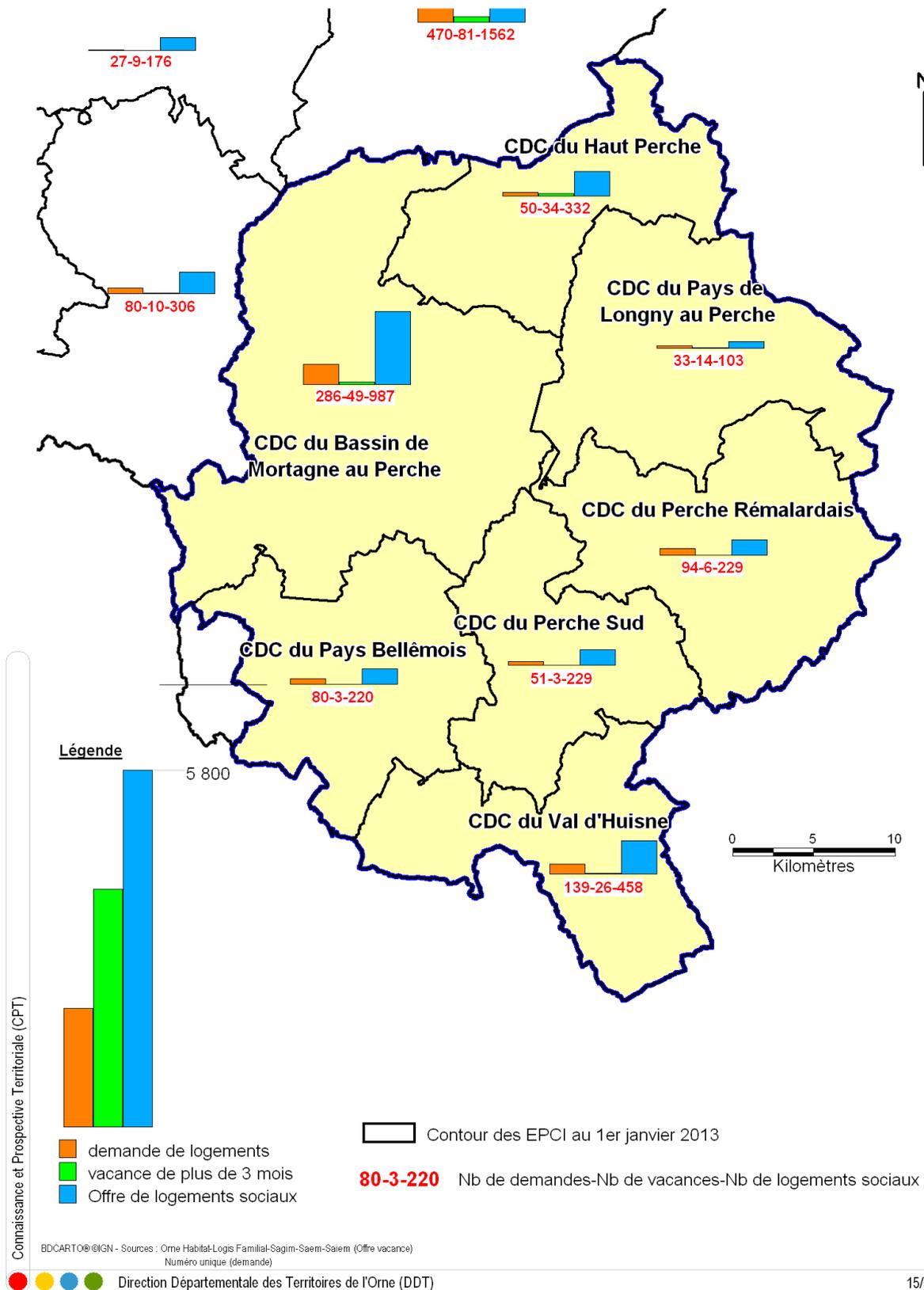
A Mortagne au Perche, la requalification du quartier sensible de Chartrage est prévue en 2013.

3.5 Les Gens du Voyage

Il n'y a pas d'aire d'accueil pour les Gens du Voyage dans le Pays du Perche. Toutefois, le schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage préconise de réaliser de petites aires de passage de 3 ou 4 places à Bellême, Longny au Perche, Mortagne au Perche et Rémalard.

3.6 Le Programme Local de l'Habitat

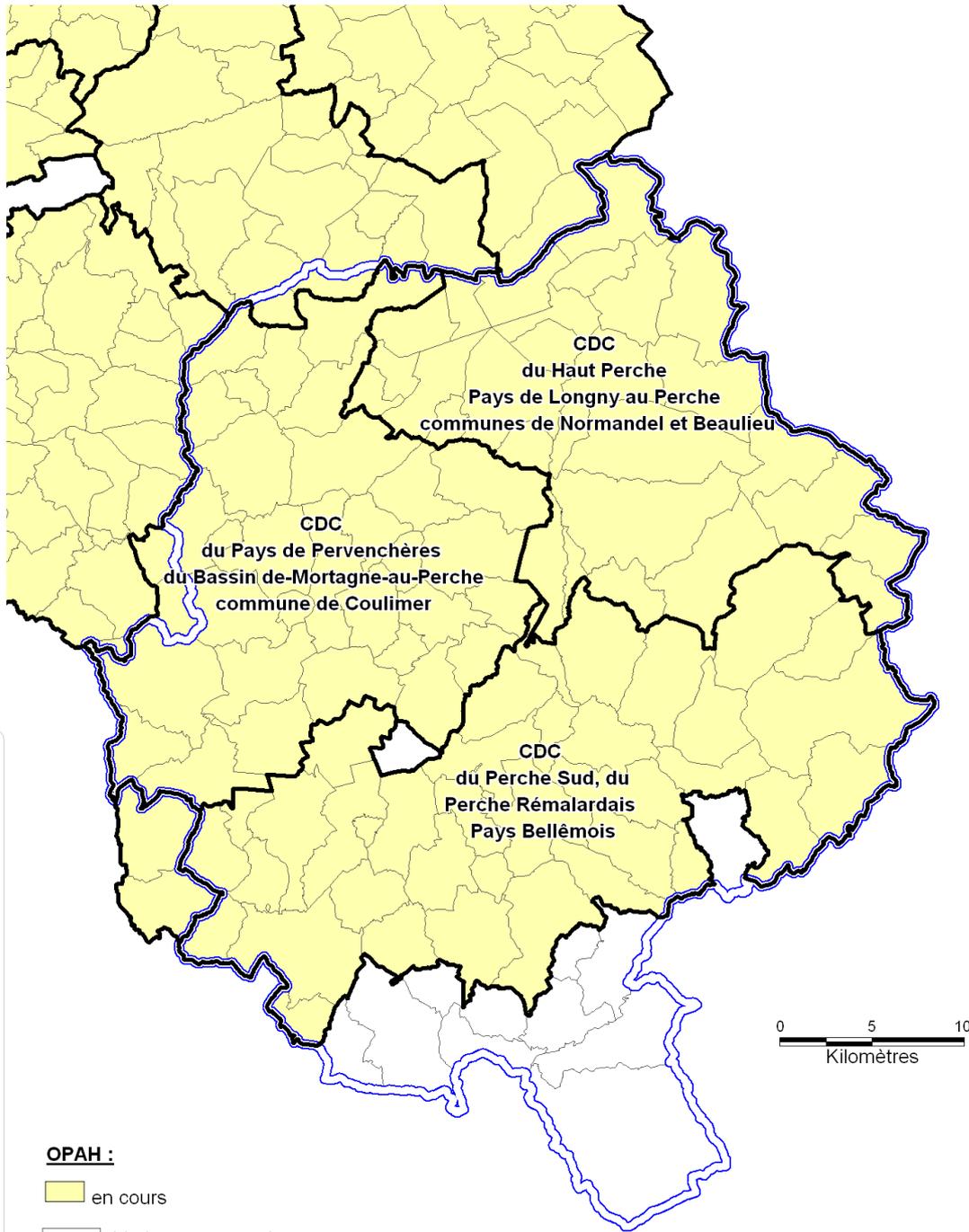
Depuis la loi sur les PLUI Grenelle, les PLUI de Mortagne au Perche et de Bellême valent PLH mais qu'en est-il pour les agglomérations de moins de 30000 habitants (en attente de réponse à ce sujet).



K11_CARTO13_AMENAGEMENT_URBANISME/DIAG_Pays_du_Perche/LOGEMENTS/Offre_demande_Logis_sociaux_2009+nouvelles EPCI/Offre_demande_Logis_sociaux_2009+Nouvelle EPCI.WOR



Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Situation au 08 octobre 2012



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

OPAH :

- en cours
- Limites communales

BDCARTO@IGN - Sources : DDT de l'Orne (juillet 2012)

Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

K:11_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISME/DIAG_Pays_du_Perche/LOGEMENTS/OPAH/OPAH.WOR

15/01/2013

4. Tentative de prospective entre l'offre et la demande de logements

4.1 Une prédominance des grands logements alors que la demande de T1/T2 est trois fois plus importante que l'offre.

L'offre de logements comprend les résidences principales dans le parc privé et social et la demande est estimée à partir des catégories de ménages issues de l'Insee.

La méthode pour estimer les offres :

- regroupement des RP 1 et 2 pièces en T1 ou T2
- regroupement des RP 3 et 4 pièces en T3 ou T4
- regroupement des RP 5 pièces et + en T5

La méthode pour estimer les besoins :

- croisement par catégorie de la population au nombre de ménages
- ménages 1 personne : logement type T1 ou T2
- ménages sans famille, couples sans enfant, familles mono-parentales : logement type T3 ou T4
- ménages couple avec enfants : T5 et +

L'offre sur le Pays du Perche se situe principalement dans 4 CDC (Bassin de Mortagne au Perche et du Pays de Pervençères, Pays Bellémois, Perche Rémalardais et Val d'Huisne) et dans une moindre mesure sur les autres CDC.

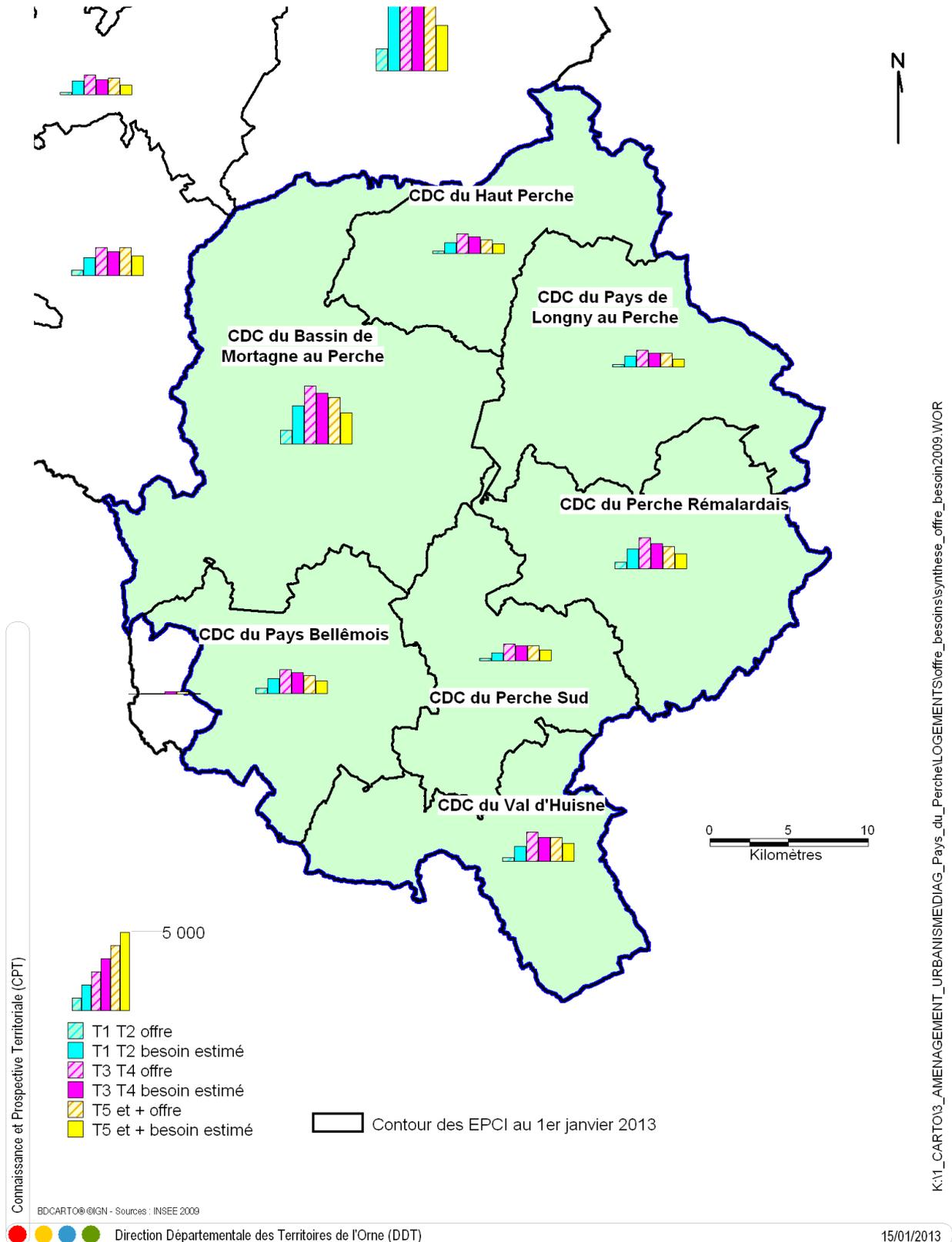
L'offre se caractérise par la prédominance des logements de taille moyenne (T3 et T4) et de grands logements (T5 et plus).

La demande potentielle en T1 et T2 est 3 fois plus importante (6 434) que l'offre (2 160). Les T3, T4 et T5 et plus sont sur-représentés (18 766) par rapport à la demande tant sur ce territoire (14 490) que sur le département.

L'offre et la demande sur le Pays du Perche suivent la tendance du département.



Synthèse de l'offre complète et du besoin estimé en résidences principales année 2009 par type et par EPCI



Ce qu'il faut retenir :

En 2009, le Pays du Perche comptait 28 533 logements et en 1999, 26 784 soit une croissance de 6,5% alors que la moyenne départementale est de 8%. Ce parc se compose principalement par 73% de résidences principales, 19% de résidences secondaires et 8% de logements vacants.

Le Pays du Perche se caractérise par un parc de résidences secondaires plus élevé que dans le département (11%). De plus, la vacance augmente de 19% entre les deux derniers recensements, cela est souvent synonyme de logements inadaptés aux besoins de la population (handicap, vieillissement, taille des logements, ...).

Les résidences principales sont occupées à 69% par leur propriétaires. Les constructions datent majoritairement d'avant 1949 (57%). L'habitat se compose à 90% de logements individuels. La moitié des logements sont des T3/T4, 40% des T5 et 10% des T1/T2. Ainsi, on peut dire que l'offre est tournée vers l'accueil des familles et dans des logements anciens.

Le parc locatif privé représente 18% des RP et le parc social 11%. Les principaux bailleurs sociaux détiennent 25 39 logements. En 2009, 733 demandes de logement social et principalement pour des T1/T2 ont été effectués.

20% du parc de résidences principales utilise un chauffage électrique considéré comme une énergie potentiellement énergivore. Le parc privé potentiellement indigne impacte 5% des RP, il concerne surtout les propriétaires occupants et les personnes de plus de 60 ans.

En conclusion face au vieillissement de la population, au manque de petits logements, au parc vétuste, il conviendra donc d'adapter les habitations à ces problématiques.

III. DEPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL

1. Le Pays du Perche : le lien Eurélien et Sarthois

1.1 Un territoire déficitaire en terme d'emplois et dépendant de son environnement proche.

Sur environ 19 000 actifs se déplaçant pour se rendre à leur travail, 67% restent sur le territoire du Pays. Ce taux peut être qualifié de faible comparativement à d'autres territoires ornaïens (Pays du Bocage : 86%). Ce phénomène s'explique en partie par la très grande attractivité que génèrent les pôles d'emploi voisins d'Eure et Loir et notamment Nogent-le-Rotrou sur le Sud/Est du Perche.

Le Pays du Perche accueille toutefois plus de 2 700 actifs (16%) venant d'autres départements et notamment de la Sarthe (1 700 actifs), et des autres Pays Ornaïens (1 500 flux entrants).

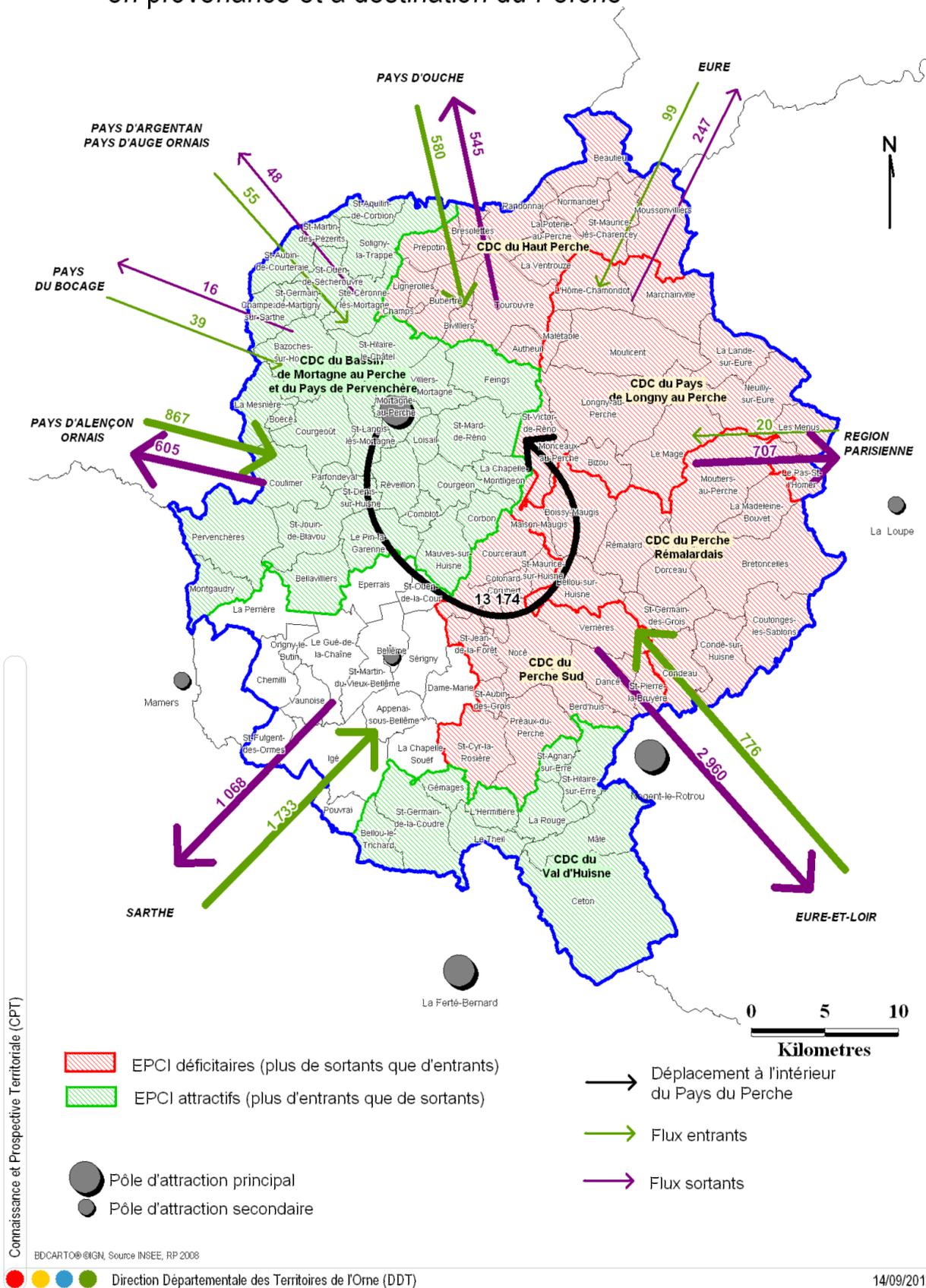
La proportion d'actifs du Pays du Perche qui travaillent en dehors du département est beaucoup plus importante que la population active rentrant travailler sur le territoire. Le Pays apparaît donc comme déficitaire en terme d'emplois par rapport à sa population active. Il en ressort que le Perche Ornaïen est un territoire connecté aux territoires voisins.

origine		D'où viennent les actifs extérieurs au Pays du Perche ?			Où vont travailler les actifs du Pays du Perche ?		
		flux entrants	Total flux	% flux	flux sortants	Total flux	% flux
actifs du Perche travaillant sur le Perche		13 174	13 174	75%	13 174	13 174	67%
Déplacement autre Pays Ornaïens	Pays d'Alençon	867	1 541	9%	605	1 214	6%
	CUA	300			433		
	<i>dont Alençon</i>	—			388		
	CC pays Mélois et Pays de Courtomer	470			133		
	Pays d'Ouche	580			545		
	CC pays de l'Aigle et Pays de la Marche	532			505		
	<i>dont l'Aigle</i>	—			360		
	Pays du Bocage	39			16		
PAPAO	55	48					
Déplacement autre département	Eure et Loir(28)	776	2 775	16%	2 960	4 515	23%
	<i>cc du perche</i>	480			1 898		
	<i>dont Nogent le Rotrou</i>	—			1 623		
	<i>cc portes du perche</i>	113			390		
	<i>dont La Loupe</i>	—			297		
	Sarthe	1 733			1 068		
	<i>cc du Pays de l'Huisne sarthoise</i>	739			590		
	<i>dont la Ferté-Bernard</i>	—			393		
	<i>cc massif de perseigne et du saosnois</i>	460			273		
	<i>dont Mamers</i>	—			202		
	<i>cc le Mans métropole</i>	86			80		
	Eure	99			247		
	Calvados	23			44		
	Autre département	144			196		
Déplacement Région parisienne	20	20	0%	707	4%		
Déplacement étranger	0	0	0%	20	0%		
TOTAL FLUX		17 510	100%	19 630	100%		

Source : Insee, RP 2008



Déplacement domicile/travail en 2008 en provenance et à destination du Perche



K:\1_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISME\DIAG_Pays_du_Perche\EMPLOI_ECONOMIE\MOTMOT.WOR

2. Une absence de pôle fort côté ornais

2.1 Un pôle d'emploi local au Nord et un pôle au Sud entourés d'EPCI résidentiels

Analyse des flux entrants et sortants par EPCI								
EPCI	Total flux dans la commune, au sein de l'EPCI et sortants	Total flux entrants dans la commune, au sein de l'EPCI et entrants	Actif travaillant dans leur commune de résidence	actif travaillant dans leur EPCI de résidence	sorties EPCI	entrées EPCI	entrées/sorties	Constat
Bassin de Mortagne Perche	5859	6538	1981	2197	1681	2360	679	attractif
Haut Perche	1721	1215	542	162	1017	511	-506	déficitaire
Pays Bellemois	2425	2323	719	621	1085	983	-102	à l'équilibre
Pays de Longny-au-Perche	1587	1081	599	163	825	319	-506	déficitaire
Perche Remalardais	2803	1916	776	424	1603	716	-887	déficitaire
Perche Sud	2069	987	484	140	1445	363	-1082	déficitaire
Val d'Huisne	3167	3450	1026	611	1530	1813	283	attractif

Source : INSEE, RP 2008

Seuls les EPCI de Mortagne-au-Perche et du Val d'Huisne sont attractifs, ils génèrent plus de flux entrants que sortants.

Val d'Huisne :

- 1 065 actifs venant travailler sur la CDC proviennent de la Sarthe
- 406 actifs venant travailler sur la CDC proviennent de l'Orne
- 295 actifs venant travailler sur la CDC proviennent de l'Eure et Loir

Le Val d'Huisne est attractif dans le sens où il attire les actifs des EPCI voisins. L'influence est d'autant plus importante sur l'EPCI voisin de l'Huisne sarthoise côté Sarthe (667 flux entrants) et de la CDC du Perche côté Eure et Loir (242 flux entrants) que ces territoires sont desservis par l'axe D923 et par la ligne ferroviaire Paris/Le Mans. La Ferté-Bernard, le Theil et Nogent-le-Rotrou constituent une seule et même zone d'emplois sur trois départements différents et trois régions différentes.

Le Val d'Huisne est également attractif sur les EPCI voisins côté Orne mais dans une moindre mesure : 152 flux en provenance du Perche sud et 148 du Pays Bellemois.

Bassin de Mortagne au Perche :

- 1 111 actifs venant travailler sur la CDC proviennent de l'Orne
- 317 actifs venant travailler sur la CDC proviennent d'un autre département

Le Bassin de Mortagne-au-Perche et Pays de Pervençères constitué du pôle de Mortagne-au-Perche est également un EPCI attractif mais son rayonnement ne dépasse pas les frontières de l'Orne. Le Bassin de Mortagne-au-Perche, avant tout bassin d'emplois pour le Pays du Perche (916 actifs du Pays se déplacent pour rejoindre cette zone d'emplois) est également un territoire connecté au Pays d'Alençon avec près de 680 flux quotidiens entrants, et au Pays d'Ouche (370 flux). Là encore, ce sont les premiers EPCI voisins qui abondent les trajets domicile-travail : Vallée de la Haute Sarthe (406 flux), Pays de l'Aigle et de la Marche (341 flux), Haut Perche (318 flux), Pays Bellemois (244 flux). La CUA génère également près de 190 flux entrants.

Les autres EPCI du Perche Ornais sont soit à l'équilibre (Pays Bellêmois) soit déficitaires voir très déficitaires pour le Perche Sud. Ces territoires résidentiels sont dépendants des pôles d'emplois voisins.

L'attractivité du bassin de Mortagne-au-Perche et du Val d'Huisne est une attractivité limitée puisqu'elle concerne en premier lieu les territoires voisins et qu'elle ne suffit pas à combler les besoins en terme d'emplois des actifs résidents sur le Perche.

3. Le glissement de population de l'est vers l'ouest

3.1 Périurbanisation autour de Nogent-le-Rotrou et attractivité du foncier sarthois

Le glissement observé de l'Est vers l'Ouest en terme de migration résidentielle vient expliquer l'organisation des trajets liés au travail.

Sur près de 3 000 actifs du Perche se rendant en Eure-et-Loir pour travailler, près de 2 000 vont dans la CDC du Perche comprenant Nogent-le-Rotrou. Ces actifs viennent du Perche Sud (600), du Rémalardais (550) et du Val d'Huisne (520).

Sur près de 1 800 actifs provenant de la Sarthe et venant travailler dans le Perche, la grande majorité se dirige vers le Val d'Huisne (1 100 flux) puis le Pays Bellêmois (380 flux). Il y a peu d'influence du Bassin de Mortagne (200 flux). Ces actifs viennent de l'Huisne Sarthoise pour le Sud du Perche et de la CDC du Saosnois pour la frange Ouest du Perche.

Le phénomène de péri-urbanisation autour de Nogent-le-Rotrou explique l'affluence de population dans le Remalardais ou le Perche sud. La population active travaille à Nogent-le-Rotrou mais vient habiter dans le Perche.

De même, le glissement vers l'Est s'observe avec la partie Ouest du Perche Ornais. La population active travaille dans le Val d'Huisne mais va habiter dans l'Huisne Sarthoise, ou bien travaille à Bellême ou Mortagne-au-Perche en résidant dans la CDC du Saosnois.

4. Un travail sur la région parisienne

4.1 Des trajets domicile-travail vers la Région parisienne

Si plus d'un quart des migrations résidentielles sur le territoire du Perche provient de la Région parisienne (sur une période de 5 ans près de 2 000 personnes ont quitté Paris et ses alentours pour venir s'installer dans le Perche), il semble envisageable de résider dans le Perche et de travailler en Région parisienne, 700 actifs font le trajet quotidien vers la région parisienne pour travailler.

Déplacement domicile-travail des actifs du Perche pour la Région parisienne

CDC du Bassin de Mortagne au Perche	172
CDC du Perche Rémalardais	155
CDC du Pays de Longny au Perche	113
CDC du Val d'Huisne	80
CDC du Haut Perche	75
CDC du Pays Bellêmois	60
CDC du Perche Sud	52
Total flux	707

source: INSEE RP-2008

En terme de migration résidentielle, l'observation suivante a été faite : la population de la région parisienne qui migre vers le Perche vient s'installer dans la CDC du Bassin de Mortagne ainsi que sur la frange Est du Perche : Perche Rémalardais et Pays de Longny-au-Perche.

Ces EPCI sont également ceux qui génèrent le plus de déplacements domicile-travail. On peut suggérer alors qu'une part significative des nouveaux venus dans le Perche continuent de travailler à Paris et ses alentours en ayant fait le choix de résider dans l'Orne. La proximité de ces territoires à la ligne ferroviaire Paris/Le Mans explique le phénomène constaté. En effet, il faut en moyenne 1h30 pour faire le trajet La Loupe/Paris en train, 2h pour Bretoncelles/Paris.

IV. MIGRATION RESIDENTIELLE

1. Le Pays du Perche : un territoire à l'équilibre

1.1 Des habitants relativement sédentaires ou qui migrent sur des zones de proximité

L'analyse des flux de la migration résidentielle² montre que les habitants du Pays du Perche changent peu de lieu géographique de résidence. Sur une période de 5 ans, 75% des habitants continuent de demeurer dans leur commune de résidence (Orne: 76% , Basse-Normandie: 74%). Si on observe les flux intra-pays, ce sont 85% des habitants qui sont restés dans le périmètre du pays. Environ 12% ont quitté le département, et la moitié de ces départs se sont faits à destination de la Sarthe ou de l'Eure et Loir. Enfin, 3% ont quitté le Pays du Perche pour résider dans un autre Pays Ornais.

origine	D'où viennent les Habitants du Pays du Perche?			Où vont les habitants du Pays du Perche?			
	flux entrants	Total flux	% flux	flux sortants	Total flux	% flux	
Lieu de résidence identique	33 849	38 455	74%	33 849	38 455	75%	
Migration sur une autre commune du Perche	4 606		10%	4 606		10%	
Migration autre Pays Ornais	Pays d'Alençon	462	1 033	2%	655	1 237	3%
	CUA	193			333		
	CC pays Mélois et Pays de Courtomer	188			227		
	Pays d'Ouche	402			352		
	Cc pays de l'Aigle et Pays de la Marche	362			324		
	Pays du Bocage	104			151		
	PAPAO	65			79		
Migration autre département	Eure et Loir(28)	1 655	3 973	9%	1 142	5 163	11%
	cc du perche	756			639		
	dont Nogent le Rotrou	576			404		
	cc portes du perche	180			83		
	cc perche thironnais	104			35		
	cc orée du perche et perche senonchois	80			20		
	Sarthe	689			1 393		
	cc du Pays de l'Huisne sarthoise	212			381		
	dont la Ferté-Bernard	112			121		
	cc massif de perseigne et du saosnois	180			281		
	cc le Mans métropole	92			257		
	dont le Mans	92			215		
	Eure	224			243		
	Calvados	215			415		
	Autre département	1 190			1 971		
Migration Région parisienne	1 984	1 984	4%	541	541	1%	
Migration étranger	258	258	1%	0	/	/	
TOTAL FLUX		45 703	100,00%		45 396	100,00%	

Source : Insee, RP 2008

2 Définition INSEE: il s'agit pour les personnes âgées de 5 ans ou plus, du lieu de résidence 5 ans avant l'enquête de recensement de 2008

1.2 Un couloir à l'Est attractif, des arrivées de la région parisienne et de l'Eure et Loir

Analyse des flux entrants et sortants par EPCI

EPCI	flux sortants	flux entrants	restés dans même commune	démenagés dans le même EPCI	sortie EPCI	entrée EPCI	Solde entrée/sortie	Constat
Bassin de Mortagne-au-Perche	13810	13863	10025	1223	2561	2615	54	à l'équilibre
Haut Perche	4407	4377	3447	112	848	818	-30	à l'équilibre
Pays Bellemois	5747	5641	4350	357	1040	934	-106	en léger déficit
Pays de Longny-au-Perche	3728	3920	2925	209	594	786	192	attractif
Perche Remalardais	6462	6707	4742	311	1410	1654	244	attractif
Perche Sud	4346	4272	3158	133	1054	981	-73	en léger déficit
Val d'Huisne	6897	6922	5201	371	1325	1350	25	à l'équilibre

Source : INSEE, RP 2008

Avec des flux entrants supérieurs aux flux sortants, seuls les EPCI du Perche Remalardais et de Longny-au-Perche sont attractifs.

Perche Remalardais sur un total de 6 707 flux entrants:

- 288 personnes venues s'installer sur la CDC proviennent de l'Orne
- 635 personnes venues s'installer sur la CDC proviennent de l'Eure et Loir
- 415 personnes venues s'installer sur la CDC proviennent de la Région parisienne

Pays de Longny-au-Perche sur un total de 3 920 flux entrants :

- 197 personnes venues s'installer sur la CDC proviennent de l'Orne
- 105 personnes venues s'installer sur la CDC proviennent de l'Eure et Loir
- 237 personnes venues s'installer sur la CDC proviennent de la Région parisienne

Dans la CDC du Perche Rémalardais, 38% des flux viennent du département de l'Eure et Loir, et 25% de la région parisienne. Tandis que dans la CDC de Longny-au-Perche 30% des flux proviennent de la région parisienne et seulement 13% de l'Eure et loir. L'importance de la migration parisienne vers ces territoires peut s'expliquer par la proximité des gares de La loupe, Bretoncelles et Condé-sur-Huisne desservies par la ligne Paris/ Le Mans.

2. L'influence des pôles ornais

2.1 Le rayonnement d'Alençon et la proximité du Pays d'Ouche

Si 10% des habitants du Perche migrent à l'intérieur du territoire du Perche Ornais, le Pays est également lié aux territoires voisins tels que le Pays d'Alençon et le Pays d'Ouche. Plus de 650 personnes ont quitté le Perche pour résider dans le Pays d'Alençon et plus de 350 personnes pour le Pays d'Ouche.

La CUA et la CDC du Pays de l'Aigle et de la Marche sont les EPCI qui attirent le plus grand nombre de percheros, ces territoires voisins attractifs par la présence de deux pôles principaux Alençon et L'Aigle peuvent influencer sur les mouvements résidentiels des populations.

Toutefois, si l'attractivité d'Alençon est réelle, celle de l'Aigle semble plus limitée puisque les départs du Pays d'Ouche vers le Perche sont supérieurs aux flux entrants. L'interaction entre le Perche et l'Ouche serait due à leur proximité géographique qu'un réel rayonnement d'une ville ou d'une zone d'emploi importante.

L'attractivité d'Alençon, ville préfecture, est significative puisque les flux entrants sont bien supérieurs aux flux sortants.

3. Un territoire tourné vers la Sarthe et l'Eure et Loir

3.1 Influence de la métropole du Mans

En terme de migration résidentielle, on constate que les habitants quittent le Perche pour deux destinations privilégiées, la Sarthe et l' Eure et Loir.

La Sarthe reste le département d'attraction forte car sur une période de cinq ans près de 1 400 personnes ont déménagé pour rejoindre ce territoire. Les EPCI limitrophes, CDC de l'Huisne Sarthoise et dans une moindre mesure la CDC du massif de Perseigne et du Saosnois, restent attractifs pour les percherons Ornais. Toutefois, il n'y a pas un territoire fort qui draine des flux entrants très importants, c'est bien l'ensemble du département de la Sarthe de part l'influence de la métropole du Mans qui est attractif.

3.2 Phénomène de péri-urbanisation de Nogent le Rotrou

L'Eure et Loir constitue également un lieu privilégié de migration résidentielle (1 100 flux). Toutefois, les migrations se font principalement au profit de la CDC du Perche (640 flux) et notamment de Nogent le Rotrou (400 flux). C'est l'influence du pôle d'emploi voisin de Nogent-le-rotrou qui s'exprime sur le Pays du Perche Ornais.

En ce qui concerne les flux entrants, l'analyse est différente :

On quitte l'Eure et Loir pour s'installer dans le Perche Ornais (1 600 flux) mais on quitte peu la Sarthe pour le Perche Ornais (700 flux). Il y a un glissement de population de l'Est vers l'Ouest. Cette poussée de population Eurélienne peut s'expliquer par un phénomène de périurbanisation. En effet, le territoire Ornais étant en périphérie de Nogent le Rotrou, 93% des habitants de cette commune qui migrent vers le Perche viennent s'installer sur les EPCI limitrophes du Val d'Huisne(214 flux), du Perche Rémalardais (173 flux) et du Perche Sud (152 flux).

4. Un territoire attractif pour la région parisienne

4.1 Des migrations en provenance de la Région parisienne

L'effet de glissement de population de l'est vers l'ouest se retrouve avec l'impact de la région parisienne sur le Pays du Perche Ornais. En effet, plus d'un quart des migrations résidentielles sur le territoire du Perche proviennent de la région parisienne, soit sur une période de 5 ans, près de 2 000 personnes ont quitté Paris et ses alentours pour venir s'installer dans le Perche.

EPCI	Flux entrants Région parisienne
Bassin de Mortagne	585
Haut Perche	155
Pays Bellêmeois	192
Pays de Longny-au-Perche	237
Perche Remalardais	415
Perche Sud	196
Val d'Huisne	205

Source : Insee RP 2008

La population de la Région parisienne qui migre vers le Perche vient s'installer sur la CDC du Bassin de Mortagne ainsi que sur la frange est du Perche : Perche Remalardais et Pays Longny-au-Perche. Le solde positif de ces EPCI en terme de migration résidentielle est donc le fait des migrants parisiens. Ces territoires sont desservis par la ligne Paris/Le Mans.

Le lien avec la Région parisienne dans le sens des départs n'est pas significatif. Il y a 4 fois moins de départs vers la Région parisienne que d'entrées (541 flux).

V. SERVICES AU PUBLIC

1. L'absence de Pôle urbain et une armature rurale

1.1 La zone de chalandise de Mortagne-au-Perche : une zone de chalandise secondaire

La zone de chalandise de Mortagne-au-Perche ne couvre pas la totalité du Pays du Perche. A contrario, les zones d'Alençon, de l'Aigle, de Nogent-le-Rotrou et la Ferté-Bernard ont une influence sur le Perche Ornaïs. La zone de chalandise de Mortagne-au-Perche apparait donc comme une zone secondaire absorbée par l'influence des zones commerciales des territoires voisins.

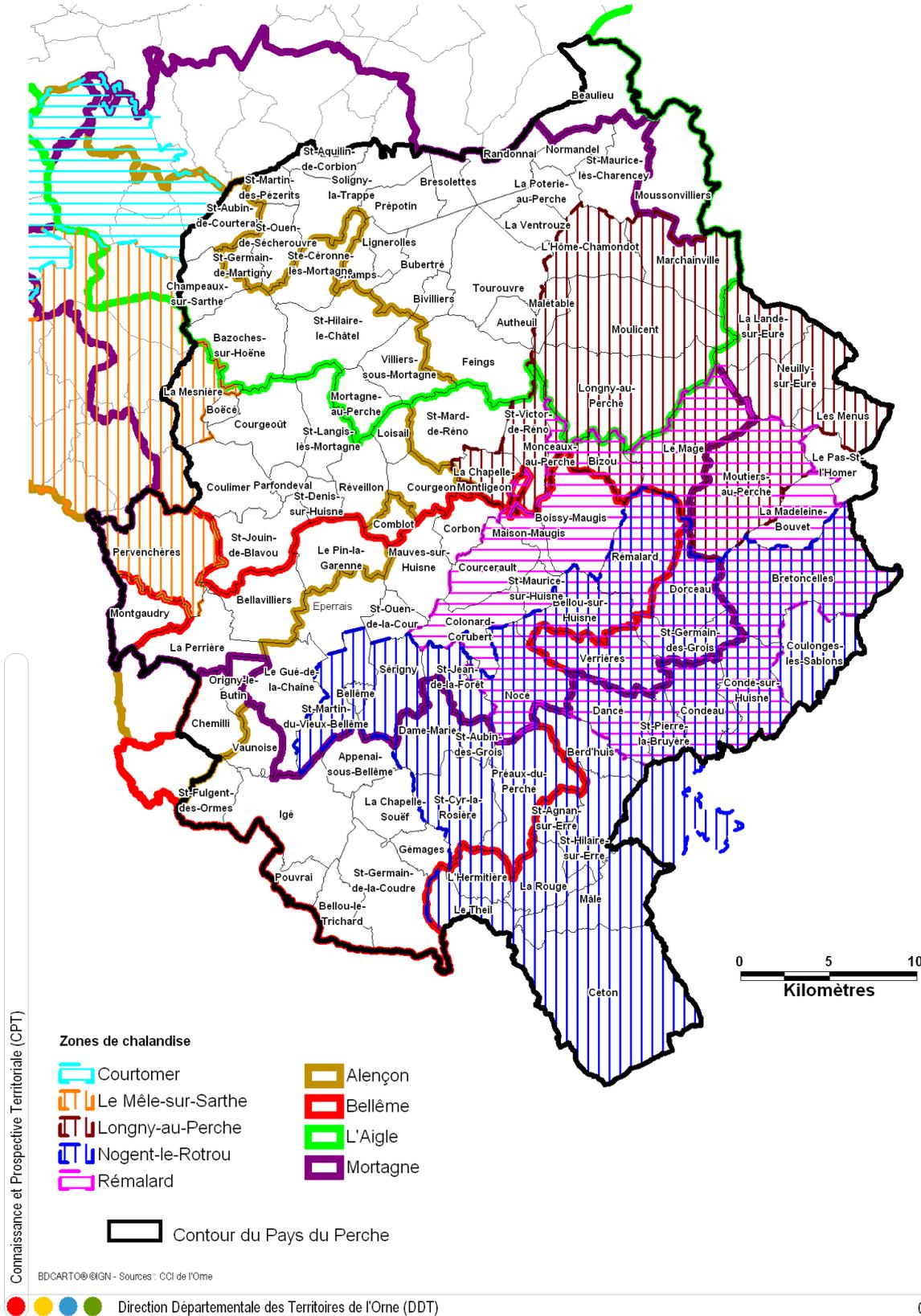
Inventaire des surfaces commerciales supérieures à 1 000m ² en 2008		
Ville	Classe	Surf_tot. M ²
DORCEAU	Supermarché	1600
DORCEAU	Fleurs-jardinerie	4990
MORTAGNE-AU-PERCHE	Hypermarché	3027
MORTAGNE-AU-PERCHE	Bricolage-avec-jardinerie	4223
SAINT-LANGIS-LES-MORTAGNE	Hypermarché	3000
SAINT-LANGIS-LES-MORTAGNE	Bricolage-sans-jardinerie	1950
SAINT-LANGIS-LES-MORTAGNE	Fleurs-jardinerie	4429
SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLEME	Supermarché	1520
SERIGNY	Fleurs-jardinerie	3883

Source : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes-2008

Il y a peu de surfaces commerciales de plus de 1 000m² sur le Perche. Mortagne-au-perche et sa périphérie en tant que petit pôle comporte quelques hypermarchés et surface de bricolage ou jardinerie. Il n'y a pas de grandes surfaces d'habillement, de meubles ou de magasins de sport. Ainsi la zone de chalandise de Mortagne-au-Perche est restreinte.



Zones de chalandise dans le Pays du Perche



K:\11_CARTO3_AMENAGEMENT_Pays_du_Perche\EMPLOI_ECONOMIE\Chalandise\Chalandise.WOR

1.2 Un petit pôle relayé par des polarités locales

Le Pays du Perche s'organise autour du petit Pôle de Mortagne-au-Perche relayés par des pôles locaux tels que Bellême, le Theil, Rémalard, Longny-au-Perche, Tourouvre, Ceton, Bretoncelles, ...

En dehors de ces pôles locaux, la moitié des communes possèdent de 1, 2 ou 3 commerces et l'autre moitié des communes sont sans commerce.

1.3 De nombreuses communes sans service

Le Pays du Perche est structuré autour du petit pôle de Mortagne-au-perche qui regroupe une partie des services privés et publics ainsi que des équipements sociaux, sportifs et culturels. Ce pôle est relayé par le pôle local de Bellême. Viennent ensuite, les petites polarités locales bien identifiables : Tourouvre, Longny-au-Perche, Rémalard, Nocé, Le Theil qui disposent de quelques services comme Police/ gendarmerie, Trésorerie, Médecin, bibliothèque, Par ailleurs, de nombreuses communes ne disposent d'aucun services.

a) En matière d'offre culturelle, le Pays du Perche dispose d'une salle de spectacle «Le Carré du Perche» à Mortagne-au-Perche pouvant accueillir de 300 à 900 personnes, et d'une salle pouvant accueillir 450 personnes à Rémalard, de 2 salles de cinéma à Mortagne-au-Perche et le Theil et de 19 bibliothèques ou médiathèques réparties sur l'ensemble du territoire.

b) Les structures de garde d'enfants se localisent sur les pôles locaux de Mortagne-au-Perche, Bellême, le Theil, Longny-au-Perche, Remalard, Tourouvre. L'offre est bien répartie sur l'ensemble du Perche, on peut noter également la présence de structures d'accueil sur les territoires voisins du Perche : l'Aigle, le Mêle-sur-Sarthe, Mamers, La Ferté-Bernard, Nogent-le-Rotrou. A noter, toutefois l'absence de structure collective pour la garde de jeunes enfants sur la CDC du Perche Sud.

Les Relais d'assistantes maternelles se situent à Bellême, Dorceau, Le Theil, Nocé et Mortagne-au-Perche.

c) Les structures d'accueil personnes âgées

Les structures d'accueil pour Personnes âgées			
Nature de l'établissement	Etablissements	adresse	nombre de places
Etablissements Publics de santé	Centre hospitalier "Marguerite de Lorraine" EHPAD	Mortagne-au-Perche	227
	Hopital local Bellême EHPAD	Bellême	213
Maisons de retraite publiques	EHPAD "les grands Près"	Bretoncelles	56
	EHPAD "Sainte Venisse"	Ceton	94
Maisons de retraite privées	EHPAD "la Providence"	Longny-au-Perche	110
	EHPAD "La Pellonnière"	Le Pin la Garenne	68
	EHPAD " Les Laurentides"	Tourouvre	56
	EHPAD " Résidence Neyret"	Ceton	60
Accueil de jour	Accueil de jour " Le Club" UNA Pays du Perche	Mortagne-au-Perche	8
Petites unités de vie	Résidence "la vue du Ruisseau"	Ceton	15
Foyers Logements	"les Quatre vents"	Le Theil	41

source: Conseil Général de l'Orne-2010

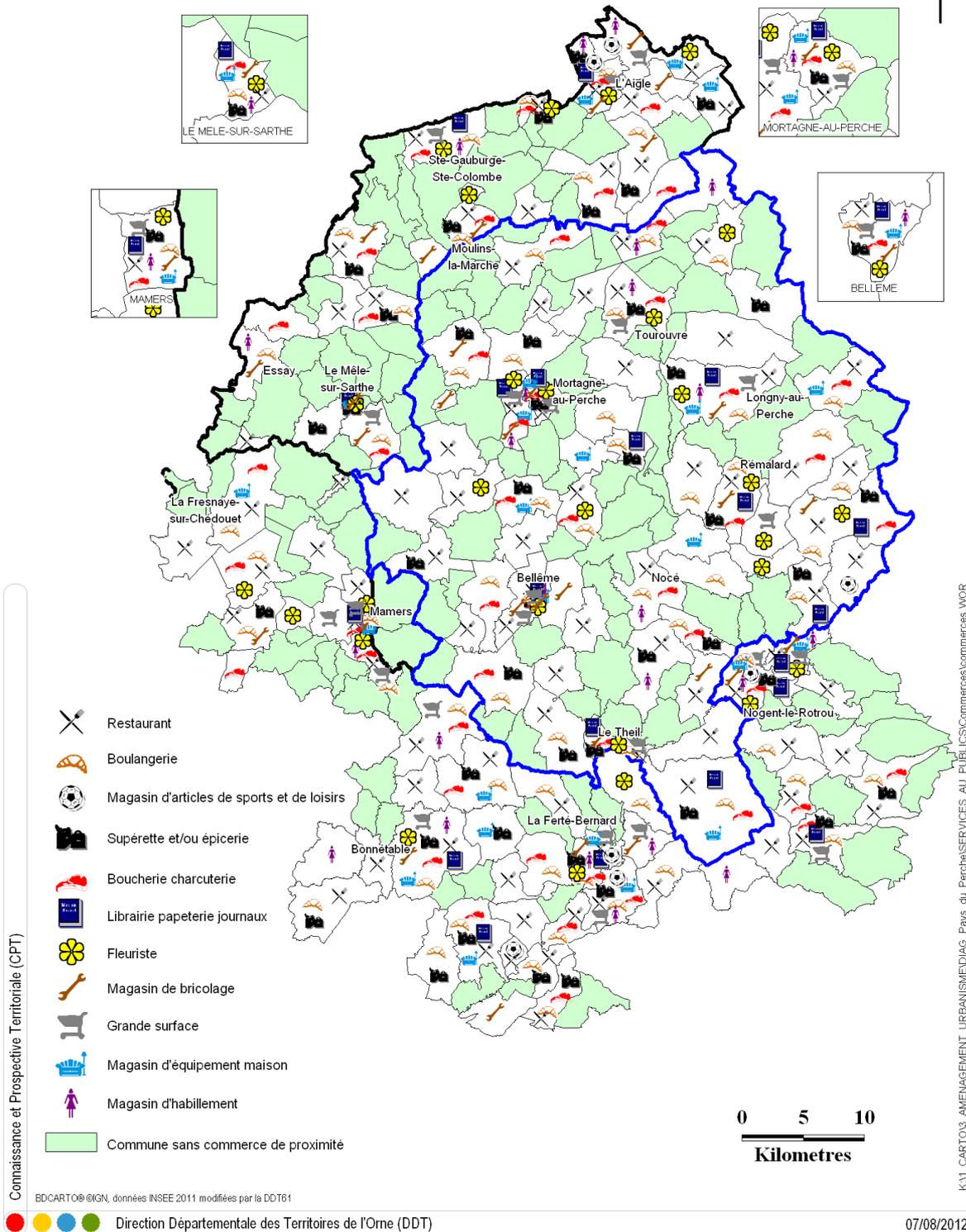
Les établissements d'hébergement de personnes âgées, sont concentrés principalement sur les pôles locaux, hormis pour le Pin-la-Garenne. L'offre d'hébergement se répartit sur 11 établissements (Orne : 70) qui proposent 948 places au total (Orne : 5 503).

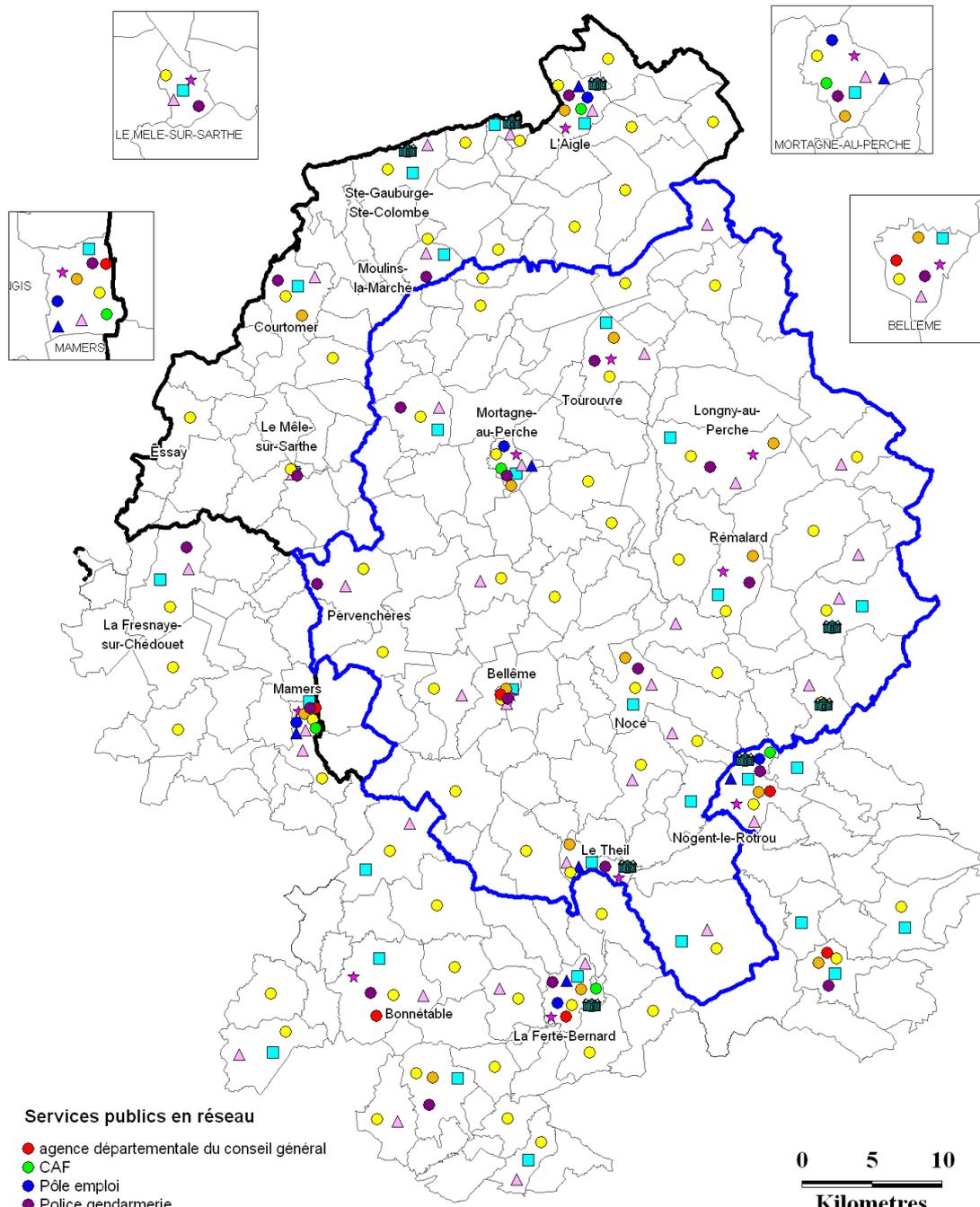
-440 places dans les unités de soins rattachées au hôpitaux (Orne : 1 770)

-444 places en maison de retraite publique ou privée (Orne : 2 804)

-64 places en foyers logements ou petites unités de vie (Orne : 929)

L'offre d'hébergement pour la population âgée représente 17% de l'offre départementale; la population du Pays du Perche représente également 1/6ème de la population Ornaise. Par ailleurs, il existe un service d'aide à domicile sur tous les cantons du Perche.





Services publics en réseau

- agence départementale du conseil général
- CAF
- Pôle emploi
- Police gendarmerie
- Relais postal
- Relais services publics
- Trésorerie
- Tribunaux

Réseau de transports publics

- Gare ou Halte ferroviaire

Services de proximité

- Banque, Caisse d'Épargne
- ▲ Bibliothèque/médiathèque
- ▲ Cinéma et/ou théâtre
- ★ Structures collectives d'accueil petite enfance

Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BDCARTO@IGN, Bibliothèque-médiathèque cg61, Inspection Académique et Union National Culture et Bibliothèques pour Tous-2012
structures collectives d'accueil petite enfance : Pôle sanitaire et social-API CG61-juillet2012, Caf-RSP : CAF, agence conseil Général : CG61,
Données INSEE Base permanente des équipements RP2011 modifiée par la DDT61

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

18/08/2012

K11_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISMEDIAG_Pays_du_Perche/SERVICES/AU_PUBLIC/Sante/Sante_pays_du_Perche_WOR

2. Les fragilités du service «santé»

2.1 Hôpitaux en milieu rural

En matière de centres de soins hospitaliers le Pays est doté d'un hôpital à Mortagne-au-Perche (hôpital Marguerite de Lorraine) qui assure le service des Urgences. Il dispose également d'un service «Les sources» pouvant accueillir 16 patients désirant rompre avec l'alcool-dépendance. Il est possible d'y effectuer des consultations en chirurgie orthopédique, chirurgie viscérale, urologie, gynécologie, obstétrique, anesthésiologie, rhumatologie, psychiatrie, orthopédie, diététique mais aussi des consultations «Mémoire Gériatrique Labellisée», des consultations de sages femmes. Il est également doté d'un service de radiologie conventionnelle, d'échographie, de mammographie.

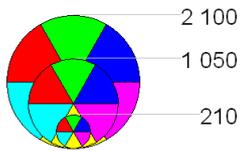
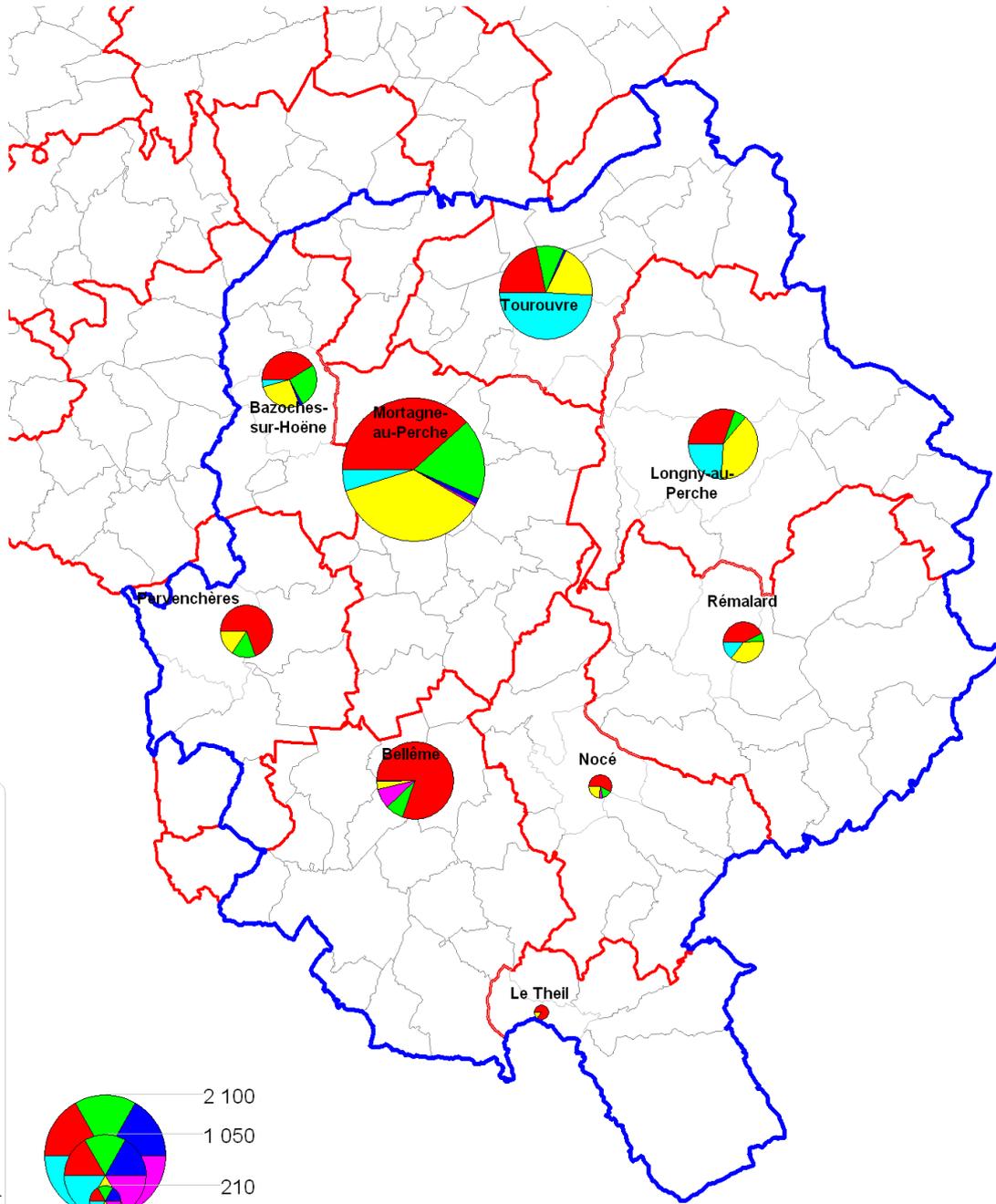
L'Établissement public de santé de Bellême est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Il comporte une Unité pour Personnes Âgées Désorientées et une SSR à dominante gériatrique (Soins de Suite et de Réadaptation).

Toutefois, l'influence du secteur hospitalier d'Alençon est prédominant sur le Perche. Ces habitants se dirigent vers l'hôpital ou la clinique d'Alençon ainsi que vers l'hôpital de l'Aigle en cas de soins médicaux. Ces deux établissements possèdent également une maternité.

En ce qui concerne les départements voisins, La Ferté-Bernard, Nogent-le-Rotrou et La loupe disposent d'un hôpital.



Zone d'Influence Hôpitaux



- CHIC_Alençon_Mamers_Alençon
- Clinique_Saint_Joseph_Alençon
- CH_Argentan
- HL_Belleme
- CH_Marguerite_de_Lorraine_Mortagne
- CH_de_L'Aigle

Zone médicale

Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

source PMSI MCO 2008
Insee, Recensement de la population 2007
EDCARTO@IGN

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

K:\1_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISME\DIAG_Pays_du_Perche\SERVICES_AU_PUBLIC\Santé\Zone_Influence_Hopitaux.WOR

25/10/2012

2.2 Un manque avéré de médecins généralistes

Selon l'URML de Basse-Normandie et le conseil de l'ordre des médecins, en 2010, le Pays du Perche est considéré en zone d'intervention prioritaire «zone sous-dotée en médecins généralistes».

Voir annexe B.4 / page 11 «carte zone d'intervention prioritaire médecin généraliste»

En 2010, 32 médecins sont dénombrés dans le Perche dont 19 sont âgés de plus de 55 ans soit 59% (France : 32%). A l'échelle du Pays du Perche, on enregistre en moyenne 6,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants, ce qui est bien inférieur à la moyenne nationale qui est de 11,1 médecins pour 10 000 habitants.

Les médecins généralistes dans le Perche en 2010		
Communes	Médecins actifs	55 ans ou plus
Bazoches-sur-Hoëne	1	1
Soligny-la-Trappe	1	1
Igé	1	
La Chapelle-Montligeon	1	1
Mauves-sur-Huisne	1	
Berd'huis	1	1
Bretoncelles	1	1
Condé-sur-Huisne	1	
Ceton	1	
Saint-Germain-de-la-Coudre	1	
Randonnai	1	
Longny-au-Perche	2	2
Nocé	2	2
Rémalard	2	1
Le Theil	2	2
Tourouvre	2	1
Bellême	4	3
Mortagne-au-Perche	7	3
Total	32	19

source: ARS, effectifs 2010

Il existe des projets de Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire sur Mortagne-au-Perche, Bellême et Ceton ainsi que des projets de satellite de PSLA à Bazoches-sur-Hoëne, Soligny-la-Trappe, Pervençères, La Chapelle-Montligeon, Nocé, Berd'huis, Le Theil.

2.3 Une pénurie de dentistes

9 dentistes sont recensés dans le Pays du Perche, soit une densité de 1,8 dentistes pour 10 000 habitants, soit 3 fois moins que la moyenne nationale (6,7 pour 10 000 habitants).

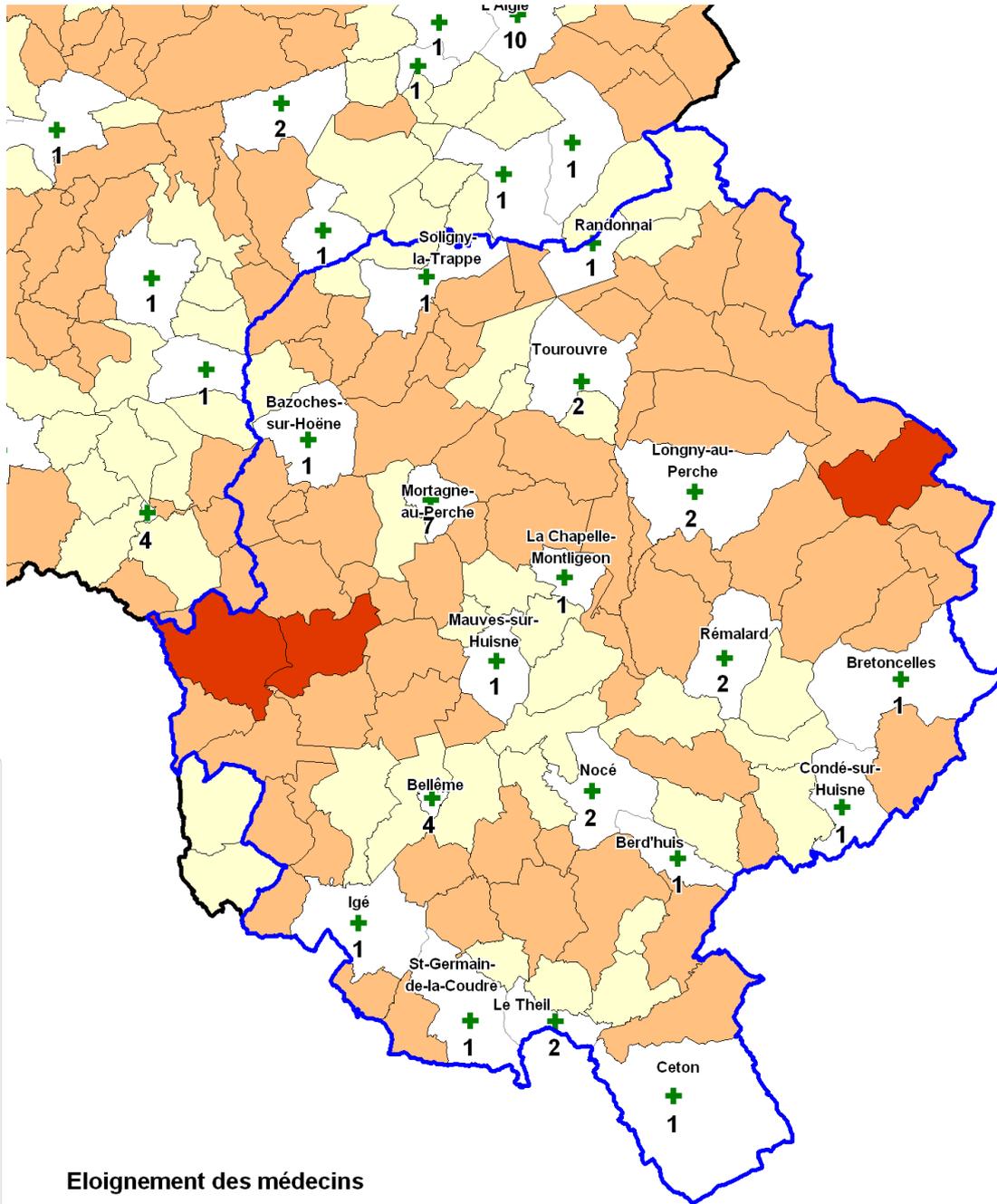
Les effectifs de dentistes	
communes	effectifs
Longny-au-Perche	1
Ceton	1
Le Theil	1
Bellême	2
Mortagne-au-Perche	2
Rémalard	2
Total	9

Source: ARS 2010

En matière de santé, on constate un important déficit de médecins généralistes. La densité de médecin généraliste à l'échelle ornaise est de 6,9 et de 2,7 pour les dentistes. Le Perche est en dessous de ces valeurs.



Médecins généralistes dans le Pays du Perche Année 2010



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

Eloignement des médecins

- plus de 10 km
- de 5 à 10 km
- de 1 à 5 km
- Nb de médecins

BDCARTO®/IGN - Source ARS Basse-Normandie année 2010 (le fichier d'origine a été modifié par la DDT61)

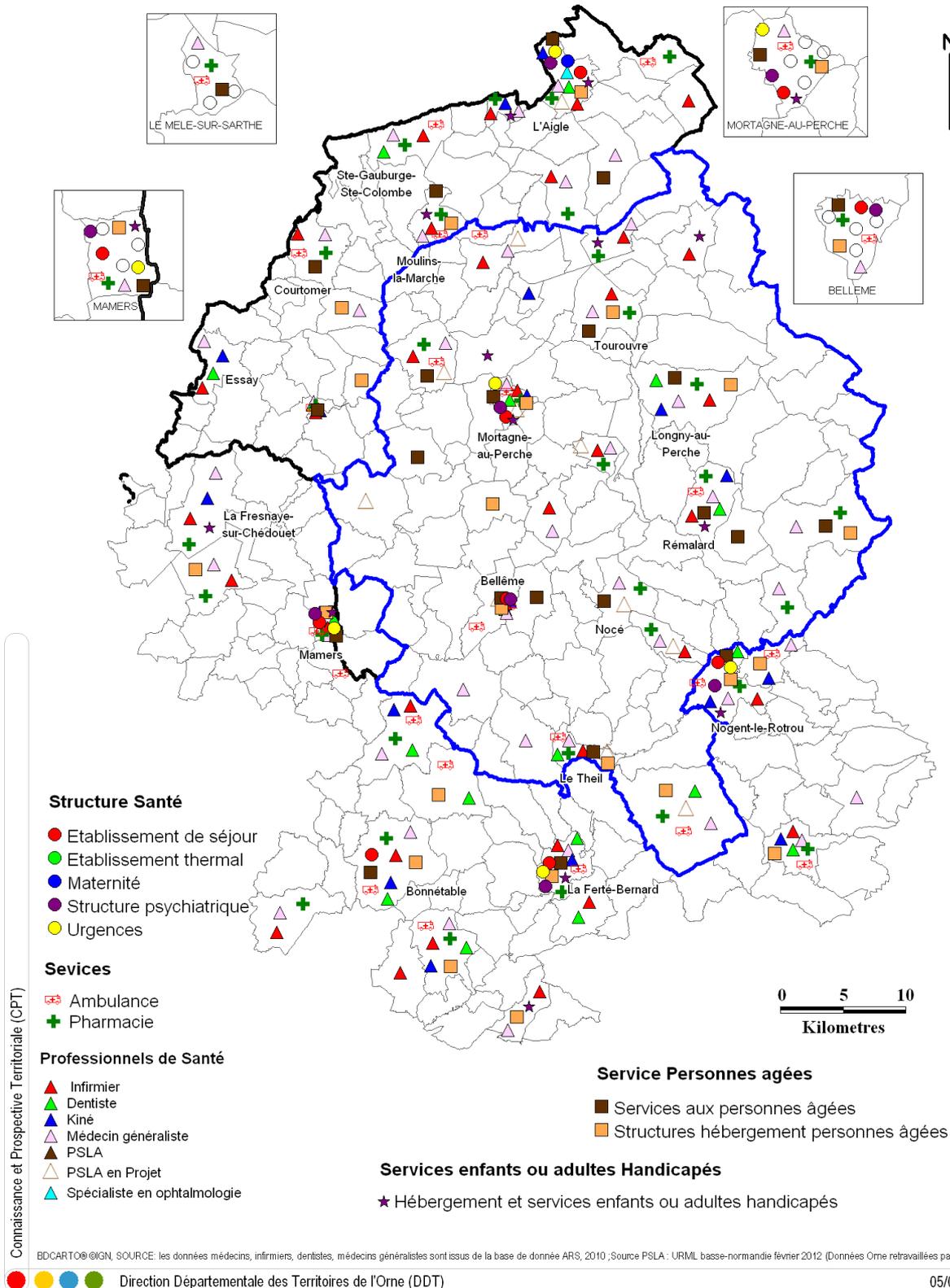
● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

K:\1_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISME\DIAG_Pays_du_Perche\SERVICES_AU_PUBLIC\Santé\telegnement_des_medecins.WOR

28/01/2013

Services au public

Principaux services santé



3. Niveau d'équipement : un tiers des communes dotés d'équipements

En regroupant commerces et services y compris dans le domaine de la santé, les communes peuvent être classées selon 4 catégories :

- **Gamme de base** : il existe quelques équipements de première nécessité, les communes restent dépendantes des équipements voisins
- **Gamme de proximité** : l'offre d'équipement est plus étoffée et la commune dispose d'une autonomie partielle par la présence de ses équipements
- **Gamme intermédiaire** : la commune fait office de pôle local en répondant aux besoins plus spécifiques de la population
- **Gamme supérieure** : la commune dispose d'équipements spécialisés lui permettant une autonomie affirmée

Graduation du niveau d'équipements de la commune

Graduation	Dénomination	Nombre de communes	Communes concernées
De 3 à 8 équipements de commerces et services	Gamme de base	8	Dorceau, Préaux-au-perche, Saint-Mars-de-Reno, Saint-Jouin-de-Blavou, Saint-Hilaire-sur-Erre, Moulicent, La Perrière, Verrières,
De 9 à 16 équipements de commerces et services	Gamme de proximité	19	Mauves-sur-Huisne, Randonnai, Neuilly-sur-Eure, Preaux-au-Perche, Berd'huis, Gue-de-la-Chaine, Serigny, Boissy-Maugis, Pervençères, Male, Saint-Maurice-Charencey, La Chapelle-Montligeon, Ige, Saint-Hilaire-Le-Chatel, Saint-Germain-de-Coudre, Soligny-la-Trappe, Le Pin-la-Garenne, Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, Moutiers-au-Perche
Plus de 16 équipements de commerces et services	Gamme intermédiaire	10	Condé-sur-Huisne, Nocé, Saint-Langis-les-Mortagne, Bretoncelles, Bazoches-sur-Hoene, Ceton, Tourouvre, Le Theil, Longny-au-Perche, Remalard
Plus de 90 équipements (dont plus de 10 de gamme supérieure)	Gamme supérieure	2	Mortagne-au-Perche, Bellême

source: Insee, Base permanente des équipements 2011

Gamme de base : 3 à 8 équipements dans la gamme : Epicerie, Boulangerie, Boucherie, Relais postal, Restaurant, Banque, Réparation automobile, Coiffure, Fleuriste

Gamme de proximité : 9 à 16 équipements dans la gamme de base + artisan du bâtiment, Kinésithérapeute, Infirmier, Dentiste, Médecin, Pharmacie

Gamme intermédiaire : plus de 16 équipements dans la gamme de proximité + Ambulance, Grande surface, Magasin de bricolage, Librairie-papeterie, Magasin d'habillement, Magasin d'équipement maison, Magasin d'articles de sports et de loisirs, Police, Trésorerie, Vétérinaire, Structures d'accueil collective petite enfance

Gamme supérieure : plus de 90 équipements (dont plus de 10 dans la gamme supérieure) dans la gamme intermédiaire + cinéma et/ou théâtre, Pôle emploi, Etablissement de séjour, Structure psychiatrique, Urgences, Maternité, Etablissement thermal, Structures Hébergement personnes âgées, Service personnes âgées, Hébergement et services enfants ou adultes handicapés, Ophtalmologie

4. Équipements scolaires : présence d'écoles et de collèges mais peu de lycées et de filières d'enseignement supérieur

4.1 Écoles primaires et collèges : des effectifs en baisse à la rentrée 2012-2013

Sur le plan démographique, les établissements scolaires sont répartis de manière disparate sur le territoire. Tous les EPCI possèdent des établissements scolaires du 1er degré, répartis sur 28 communes dont 9 sont regroupées en Regroupement Pédagogique Intercommunal. Sur une période de trois ans, entre 2009 et 2012, le Pays du Perche a perdu 5% d'effectif scolaire en classes maternelles, primaires ou en section spécialisée : 11% pour la CDC du Pays Bellémois.

Sur les 6 collèges répartis sur 5 communes, le nombre d'élèves a diminué de 2% entre les rentrées 2009 et 2012. Quant aux lycées, ils ont gagné sur cette même période 11% d'élèves.

Evolution des effectifs scolaires années 2009-2010 et 2012-2013

par EPCI	ECOLES		COLLEGE		LYCEE	
	Rentrée 2009	Rentrée 2012	Rentrée 2009	Rentrée 2012	Rentrée 2009	Rentrée 2012
CDC du Bassin de Mortagne-au-Perche	1475	1404	927	804	657	728
CDC du Haut Perche	337	326	/	/	/	/
CDC du Pays Bellémois	541	479	288	310	/	/
CDC du Pays de Longny-au-Perche	369	351	199	210	/	/
CDC du Perche Remalardais	617	593	283	324	/	/
CDC du Perche Sud	348	347	/	/	/	/
CDC du Val d'Huisne	752	715	315	316	/	/
Pays du Perche	4439	4215	2012	1964	657	728

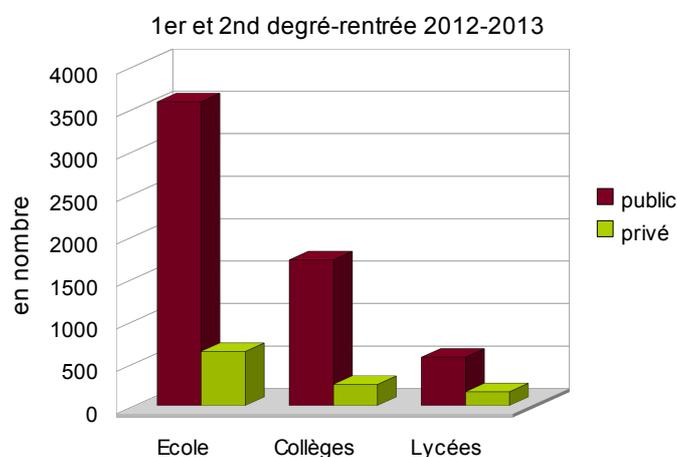
Source : Inspection Académique de l'Orne- effectifs publics, privés et sections spécialisées

À noter que les circonscriptions administratives de l'inspection académique ne correspondent pas aux périmètre du Pays. Ainsi des élèves du Perche Ornaïs sont scolarisés dans leur collège de rattachement tel que Moulins-la-Marche ou le Mêle-sur-Sarthe.

4.2 Une grande majorité des effectifs scolaires en établissements publics

Sur le total des effectifs scolarisés en maternelle et primaire, 15% des élèves sont scolarisés dans un établissement privé à la rentrée 2012-2013, 12% des collégiens sont dans un collège privé et 22% des lycéens.

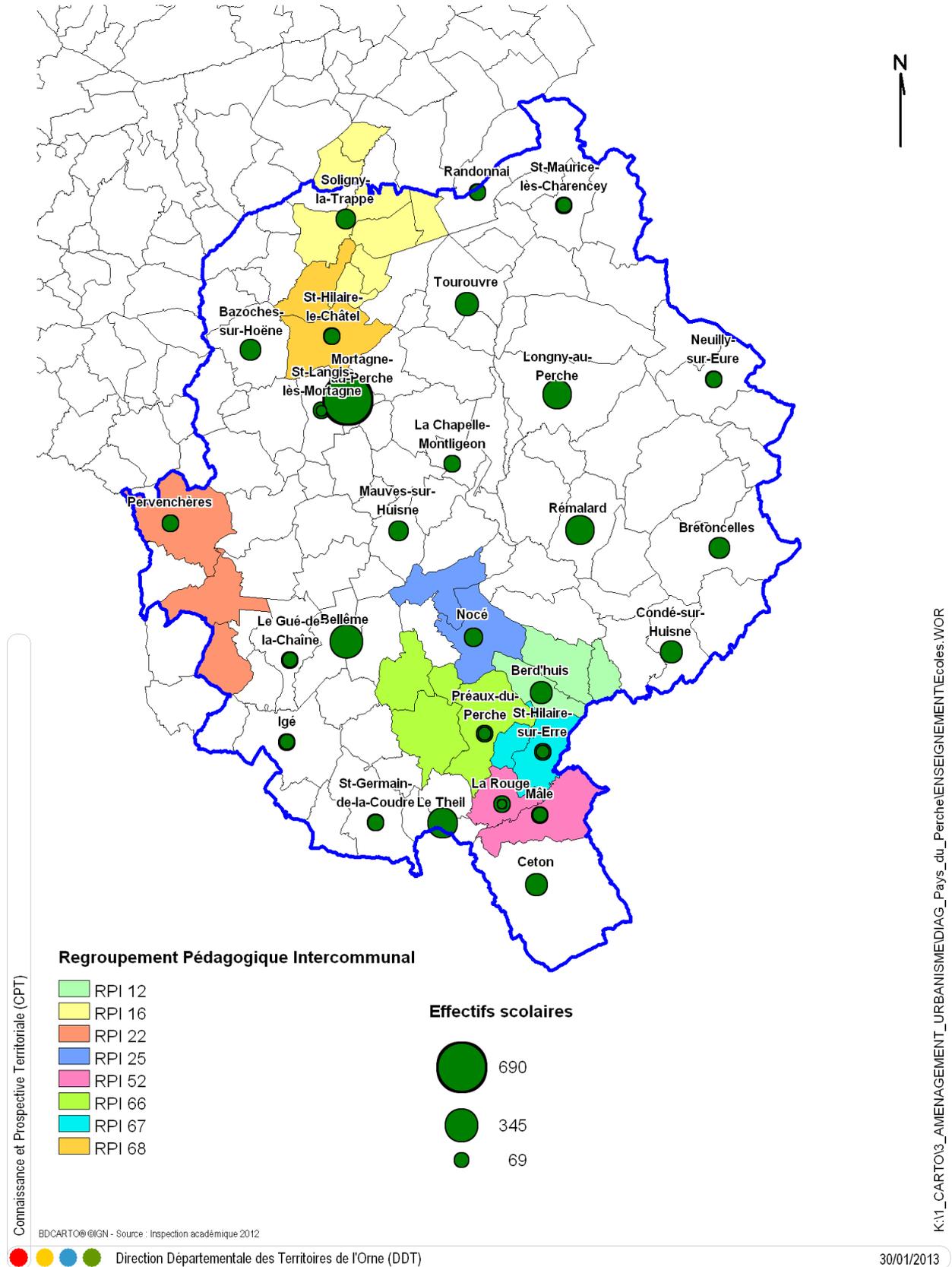
Effectifs scolaires des établissements publics et privés



Source : Inspection Académique de l'Orne-effectifs publics, privés et sections spécialisées

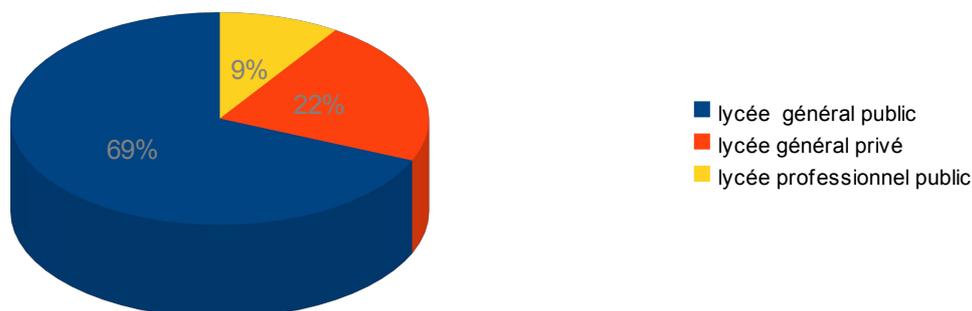


Effectifs scolaires année 2012-2013 dans le Pays du Perche Ecoles



4.3 La présence de lycées sur le seul pôle de Mortagne-au-Perche

Part des effectifs lycées par filière
rentrée 2012-2013



Sur le Perche ornais, seule Mortagne-au-Perche recense des établissements d'enseignement supérieur : lycée polyvalent "Jean Monnet " et lycée Général Privé "Bignon". 69% des effectifs lycées sont en filière générale au «lycée Jean Monnet», 22% sont au lycée général privé "Bignon" et 9% sont dans la filière professionnelle au «lycée Jean Monnet».

Source : Inspection Académique de l'Orne-effectifs publics, privés et sections spécialisées

Il n'y a pas de lycée professionnel privé sur le territoire, mais un lycée agricole privé est implanté sur le territoire de Saint Maurice les Charencey (CDC du Haut Perche).

Les lycées les plus proches se situent à l'Aigle (1 établissement lycée Napoléon), à Alençon (5 établissements: lycée Alain, lycée Marguerite de Navarre, lycée Mezen, lycée Leclerc et lycée François de Sales) à Nogent-le-Rotrou (3 établissements : lycée Privé Nermont, lycée Sully et lycée Belleau) à Mangers (1 établissement : lycée Général et Technologique Perseigne) à la Ferté-Bernard (3 établissements : lycée Général et Technologique Robert Garnier, lycée Privé Saint Paul Notre Dame, lycée du Tertre (LEAP). La ville de Sées dispose également d'un lycée agricole.

4.4 Peu d'offres d'enseignement supérieur sur le territoire

En matière d'enseignement supérieur, le lycée J. Monnet à Mortagne-au-Perche propose une section BTS :

- BTS Assistant de gestion PME-PMI

Les bacheliers du Perche ont également la possibilité de poursuivre une section BTS au Lycée Remy Belleau de Nogent-le-Rotrou :

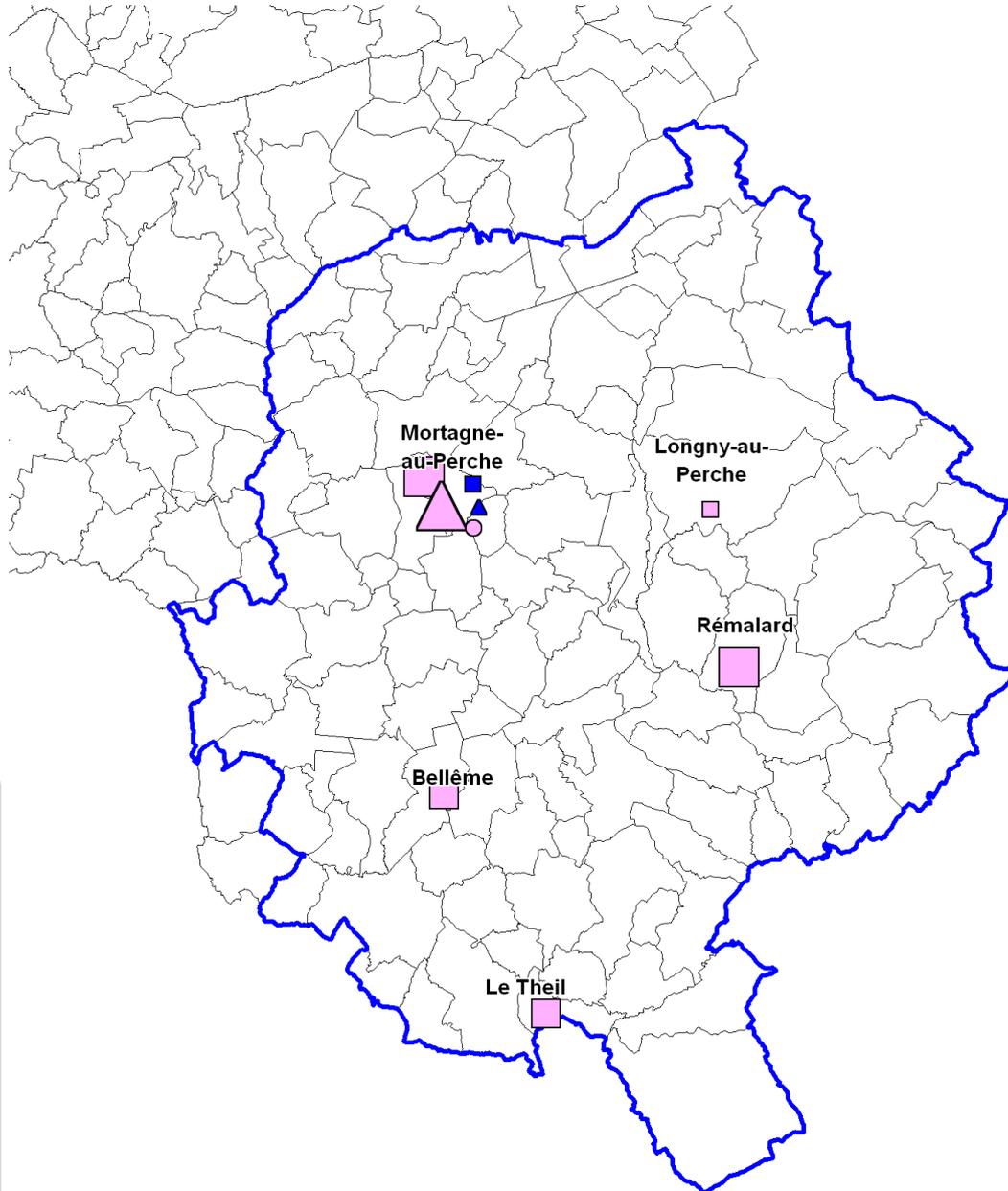
- BTS Assistant de Manager
- BTS Comptabilité et gestion des organisations
- BTS Management des unités commerciales

-Maisons familiales Rurales du Perche à Mortagne-au-Perche: (formations en alternance)

- BTS Management des unités commerciales



Effectifs scolaires année 2012-2013 dans le Pays du Perche Collèges et lycées



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BDCARTO@IGN - Source : Inspection académique 2012



Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

28/01/2013

K:\1_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISME\DIAG_Pays_du_Perche\Enseignement\Collèges_lycees.WOR

Effectif des collèges

- 324 - 555
- 310 - 324
- 210 - 310

- Collèges privés
- Collèges publics

Effectif des lycées

- 499
- 161

- Lycées privés
- Lycées publics

Lycée professionnel public

- 68

5. Aménagement numérique : un enjeu d'attractivité pour le territoire

5.1 77% des communes ont un taux d'éligibilité à au moins une offre ADSL France Télécom supérieur à 95%

Le taux d'éligibilité des communes à l'ADSL (accès internet par les lignes téléphoniques) n'est pas identique sur l'ensemble du territoire du Perche. Certaines communes ont une offre ADSL inférieure à 50%, soit quatre communes au nord-ouest du Perche : Saint-Denis-sur-Huisne, Champs, Saint-Germain-de-Martigny, Saint-Aubin-de-Courteraie. Cinq communes ont une offre comprise entre 50 et 80% et 23 communes entre 80 et 95%.

Taux d'éligibilité à une offre ADSL France Télécom

Inférieur à 50%	Saint Denis sur Huisne
	Champs
	Saint Germain de Martigny
	Saint Aubin de Courteraie
De 50 à 80%	Moulicent
	Coulimer
	Réveillon
	Lignerolles
	Montgaudry
De 80 à 95%	La Ventrouze
	Bubertré
	Saint Ouen de Sécherouvre
	Champeaux-sur-Sarthe
	Pervençères
	La Perrière
	Bellavilliers
	Saint-Fulgent-des Ormes
	Igé
	Saint-Martin-du-Vieux-Bellême
	Dame-Marie
	Saint-Jean-de-la-Forêt
	Colonard-Corubert
	Courcerault
	Verrières
	Saint-Pierre-de-la-Bruyère
	Préaux-du-Perche
	Gémages
	Mâle
	Coulonges-les-Sablons
Le Pas-Saint-l'Homer	
Le Mage	
Bizou	
Supérieur à 95%	Le reste des communes

Source: France Telecom Février 2011

Voir annexe B.4 / page 12 carte «d'éligibilité à au moins une offre ADSL de France TELECOM» février 2011

5.2 L'aménagement numérique un atout pour développer l'attractivité du territoire

La Région Basse-Normandie a adopté en octobre 2010, la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN).

Les principes de la SCORAN sont de :

- mener, dans le cadre des réseaux d'initiatives publiques, une action en vue de parvenir à la couverture totale du territoire d'ici 2013
- privilégier le déploiement du Très Haut Débit dans les meilleurs délais partout où c'est économiquement possible
- participer de manière volontariste au développement des usages et des services associés
- définir un programme ambitieux de formation dans ce domaine pour accompagner le développement des filières numériques

Le Conseil Général de l'Orne se mobilise également en faveur de l'économie numérique. Si le Schéma Directeur pour l'Aménagement Numérique de l'Orne (SDAN61) est actuellement en cours de révision, il doit servir de feuille de route pour permettre à chacun de disposer d'une connexion Internet de qualité et adaptée à ses besoins. L'objectif du SDAN est d'agir sur le développement économique de l'Orne en équipant en très haut débit d'ici 10 ans près de 90% des zones d'activités (ZAE), environ 150 communes (chefs-lieux de cantons et villes-sièges d'établissements publics de coopération intercommunale) et 270 sites publics (établissements d'enseignement, de santé, culturels, touristiques, télécentres, ...).

D'ores et déjà, plusieurs technologies coexistent sur notre territoire :

- fixes (DSL, fibre optique)
- WIMAX (voie hertzienne)
- satellitaire
- mobiles (3G, 4G)

Actuellement, le Conseil général de l'Orne se mobilise pour créer des télécentres dotés d'un débit Internet de qualité labellisés Nom@des100 pour faciliter le télétravail et créer ainsi un appel d'air numérique. Il existe déjà un télécentre à Bellême et Bretoncelles, un projet est en cours sur Berd'huis pour 2013 et Mortagne-au-Perche pour 2014. Les CDC doivent réfléchir à leur schéma d'aménagement numérique afin de développer et favoriser les zones d'activités multiservices.

A l'heure actuelle dans le Perche, l'offre numérique est la suivante :

- Technologie fixe (ADSL) : 77% des communes ont accès à au moins une offre ADSL
- Technologie WiMax : qui permet de compléter l'offre haut-débit (8 pilotes sur le territoire du Perche avec une portée théorique de 20km pour chacun)
- Technologie satellitaire : 100% du territoire couvert et constitue l'unique solution de connecter les zones dites blanches (absence d'ADSL et de WiMax)
- Couverture Mobile 3G : la CDC du Val d'Huisne est couverte en réseau 3G par 4 opérateurs téléphoniques. Le Nord-Est et l'Est du Perche est couvert en réseau 3G par 2 opérateurs voir par un réseau mobile unique d'Orange France seul (Moutiers-au-perche, la lande-sur-Eure, Saint-Victor-de-Reno, Boissy-Maugis). Le même phénomène est à constater entre Montgaudry et Bellavilliers. En ce qui concerne le reste du territoire du Perche ornais, celui-ci est couvert par 3 réseaux mobiles 3G

Voir annexe B.4 / page 13 carte «ouverture 3G du département de l'Orne» juillet 2012

